

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou  
Faculté des Sciences Économiques et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Économiques**

**Thèse de Doctorat d'Etat  
es Sciences Economiques**

**Option : Économie spatiale, régionale et urbaine**

**Thème** \_\_\_\_\_

**ORGANISATION DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT LOCAL  
ET PROBLEMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EN  
ALGERIE : CAS DE LA GRANDE-KABYLIE**

\_\_\_\_\_

**Présentée et soutenue par :  
Mr. Selim OUALIKENE**

**Directeur de Recherche :  
Professeur Mohamed DAHMANI**

**Date de soutenance..... Juin 2009**

# **Intitulé de la thèse**

**ORGANISATION DE L'ESPACE,  
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PROBLÉMATIQUE  
DE L'ENVIRONNEMENT EN ALGÉRIE :  
CAS DE LA GRANDE KABYLIE**

## Problématique:

L'objet de notre travail est un essai de réflexion théorique et d'analyse économique sur les fondements de l'organisation spatiale des structures territoriales d'une wilaya côtière et de montagne localisée au Nord Centre de l'Algérie : Tizi-Ouzou (ex- Grande-Kabylie)

L'organisation territoriale de la Grande-Kabylie est l'aboutissement d'un long processus historique résultant, de l'incidence et de la combinaison de facteurs géographiques et sociologiques associés aujourd'hui à des choix économiques et financiers décidés par l'administration centrale.

Pour comprendre l'organisation territoriale de la Grande-Kabylie, il est important de savoir que ce territoire doit être défini comme étant d'abord un espace naturel avec ses caractéristiques géographiques et sa diversité écologique.

Or, cet espace naturel est aussi « le support sur lequel s'est déroulé et s'inscrit l'histoire de la société locale ».

Les multiples héritages des 22 siècles passés nous enseignent que l'espace de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ex-Grande-Kabylie) témoigne jusqu'à nos jours d'un certain nombre de permanences qui se traduisent sur le territoire par une organisation de l'espace bâti et de l'art urbain en fonction des différents apports civilisationnels (peuplement préhistorique, tribus berbères, époque phénicienne et carthaginoise, voies et constructions romaines en Grande-Kabylie, bordjs turcs et genèse des structures urbaines de type colonial sur les plaines de la vallée du Sébaou, du littoral ainsi que de la dépression de Draa- El- Mizan).

Parallèlement aux héritages civilisationnels séculaires, il est fondamental d'y associer l'habitat villageois traditionnel des Kabyles, la répartition du peuplement en Haute et en Basse Kabylie ainsi que les causes explicatives des processus migratoires.

traditionnels. En outre, l'analyse du mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale devient nécessaire pour saisir les fondements de l'organisation territoriale de la Grande-Kabylie à la veille de l'indépendance.

En découvrant la Grande-Kabylie en 1939, Albert CAMUS l'a décrit comme un espace économique très pauvre : rareté des ressources minières, niveau de développement des techniques très limité, déficit notable en produits céréaliers et surcharge démographique entraînant inéluctablement un déplacement de la main-d'œuvre d'origine montagnarde en direction des espaces économiques plus rémunérateurs.

Une fois colonisé, cet espace économique se traduit par l'exploitation des plaines agricoles fertiles des vallées du Sébaou, de Draa- El- Mizan et des Issers mises en valeur par le capital agraire colonial; d'autre part, l'espace maritime demeure inexploité, mais occupé par trois petites agglomérations : Dellys, Tizirt et Azeffoun.

Historiquement, la Grande Kabylie reste sous-développée pour quatre raisons principales, car elle est :

Socialement fragilisée ;

Techniquement limitée et géographiquement accidentée ;

Économiquement extravertie ;

Financièrement déficitaire.

De l'indépendance à nos jours, notre zone d'étude retenue comme champ d'observation et d'investigation, va connaître des transformations socio-économiques notables mais aussi des mutations spatiales non négligeables. Ces dernières peuvent être résumées ainsi :

Une croissance urbaine rapide et spatialement déséquilibrée.

L'apparition puis l'extension du tissu industriel public sur un territoire insuffisamment équipé.

Ces deux transformations territoriales majeures se sont malheureusement réalisées au détriment des activités agricoles, pastorales, artisanales et halieutiques.

Le processus de marginalisation économique et financière des espaces côtiers et montagnards s'explique par une allocation irrationnelle (sectorielle et géographique) des investissements publics et privés privilégiant :

Les secteurs économiques secondaires et tertiaires au détriment des activités primaires (agriculture, forêt, pêche,...).

La vallée du Sébaou (et du couloir central numéro «12») facile d'accès (où les économies externes sont élevées et bénéficiant des effets de proximité vis-à-vis de la capitale nationale Alger grâce au développement rapide d'une importante infrastructure routière) au détriment des zones de montagnes accidentées et des espaces côtiers tombés en désuétude. (Coûts de localisation des investissements trop élevés).

« L'espace économique administré » (1966 – 1990) de la Grande Kabylie va exprimer la politique étatique de localisation des investissements sous l'impulsion des différents plans de développement contenus dans la stratégie algérienne d'industrialisation volontariste et d'inspiration socialiste. Les choix publics d'implantation de sites divers reposant sur des activités économiques secondaires et tertiaires – urbaines vont-ils s'inscrire dans une logique territoriale de rupture avec le système colonial ou au contraire assisterons-nous à un processus de reproduction des hiérarchies spatiales héritées de la période coloniale ?

En raison de la contrainte démographique (besoins socio-économiques sans cesse croissants), la décennie 1990 – 2000 est celle de la poursuite des objectifs de développement, mais dans un contexte de crise multidimensionnelle, économique, financière, politique, sociale et sécuritaire. La persistance des déséquilibres territoriaux notables et des disparités sociales prononcées est l'indice de la faiblesse des politiques territoriales locales mais aussi des difficultés rencontrées pour résoudre les entraves liées à la paupérisation sociale tout comme le surendettement financier des collectivités et des entreprises publiques locales.

En effet, un bilan dressé antérieurement par le CALPI (Comité d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements) de la wilaya de Tizi-Ouzou (depuis son installation en Août 1994) montre que 208 projets d'investissement ont été agréés sur 583 dossiers déposés. Les projets liés aux secteurs de l'industrie, du BTPH, de l'agriculture, du tourisme et du commerce, dans leur grande majorité, n'ont pas encore vu le jour. Seulement 55 ont eu la chance de bénéficier d'un terrain et connu un démarrage effectif.

Le blocage dans la concrétisation des projets d'investissement s'explique par la non-mobilisation des zones d'activités. Sur les 13 zones répertoriées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, 5 ne sont pas viabilisées, 8 étaient en cours de viabilisation. Le prix élevé du terrain et la non-viabilisation des zones d'activité ont accru le taux des désistements parmi les investisseurs titulaires de documents provisoires de cession de lots de terrain.

L'une des principales entraves au développement local reste la contrainte financière (sans omettre les multiples obstacles liés à la problématique du foncier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui feront l'objet d'une analyse détaillée dans la deuxième partie de notre travail de recherche).

L'analyse des incidences du programme d'ajustement structurel (1994 – 1998) sur le développement local relatif à notre zone d'étude retenue comme champ d'observation et d'investigation, débouche inévitablement sur la problématique de la mobilisation de ressources financières additionnelles pour continuer à réaliser les différents projets socio-économiques des 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le passage d'une économie socialiste anciennement fondée sur les mécanismes de la planification centralisée à une économie nouvellement régulée par les lois du marché, va bouleverser les règles anciennes de fonctionnement, d'organisation et de gestion des entreprises publiques locales mais aussi des entreprises publiques économiques de dimension nationale.

L'impact de l'ajustement structurel sur les grands chantiers de la wilaya de Tizi-Ouzou se traduit par une chute inquiétante de l'investissement productif qui traditionnellement était totalement pris en charge par les pouvoirs publics. L'exploitation des eaux du barrage de Taksebt, la réalisation de la nouvelle voie ferrée de 13 km reliant Hasnaoua à Oued Aïssi, l'extension du port mixte (commerce, pêche) d'Azzefoun, le nouveau pôle technologique (ferme Bastos) et l'aménagement d'un futur pôle universitaire de 22.000 nouvelles places pédagogiques sur la plaine de Tamda (Daïra de Ouaguenoun), l'exploitation de la rocade sud, demeurent des projets stratégiques pour l'essor du développement socio-économique sous réserve de lever la contrainte financière et à condition de réaliser ces grandes infrastructures publiques dans les délais initialement prévus tout en maîtrisant leurs coûts.

Enfin, la réduction des déséquilibres territoriaux et des inégalités sociales passe par une politique de promotion et d'aménagement des espaces côtiers et montagnards longtemps marginalisés. La projection du territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou dans le futur devra impérativement s'appuyer sur des stratégies sectorielles et spatiales du développement local susceptibles de rétablir les équilibres économiques, sociaux et territoriaux, c'est-à-dire aussi, sur la nécessité d'intégrer la variable territoriale (longtemps occultée) dans la dynamique socio-économique complexe du développement local. En outre il serait intéressant d'envisager la question de la protection des territoires locaux écologiquement sensibles ou vulnérables dans le cadre de la problématique environnementale du développement durable.

Les réflexions précédemment développées nous amènent à penser que la question du développement local reste étroitement liée à une série de facteurs interdépendants les uns des autres (politique, économique, financier, technologique, organisationnel, culturel et sociologique, ...).

Parmi les facteurs décisifs, il est crucial de retenir :

Le problème de la décentralisation en Algérie qui en est resté, cette dernière décennie, au stade du débat et du discours théorique, sans connaître une progression effective en direction des collectivités territoriales locales.

La réussite des réformes du code communal, du code de wilaya, la révision du statut et des modes de gestion des villes, la concertation régionale (Inter – wilaya) dans un cadre national cohérent en vue d'une répartition égalitaire des ressources laquelle nécessite forcément une réforme impérative des finances locales ; cette dernière devrait s'appuyer sur l'instauration d'une gestion budgétaire rigoureuse, la maximalisation des ressources fiscales et patrimoniales et la minimisation des dépenses de fonctionnement.

Le suivi du programme de résorption des contentieux fonciers, l'élaboration du dispositif législatif et réglementaire foncier, le devenir des agences foncières locales, la cohérence entre la politique d'aménagement du territoire et la politique foncière, le renforcement des instruments techniques de contrôle de l'urbanisation et l'organisation et la régulation du marché foncier.

Le niveau de développement des techniques, du savoir-faire, de l'innovation et du rapport entretenu entre le système productif local et la recherche scientifique moderne sensée secréter les milieux innovateurs.

La nécessité d'injecter des doses massives de management pour transformer toutes nos institutions locales en entités efficaces (banques, entreprises, administrations, universités, collectivités territoriales locales,...).

Le niveau de conscience limité des individus choisis (retenus) pour assumer des responsabilités complexes qui dépassent très largement leur niveau de compétence a eu des conséquences négatives et regrettables sur l'efficacité en matière de gestion de nos institutions administratives, économiques, financières et bancaires sans que soient épargnées l'organisation au sein de nos collectivités territoriales locales.

En outre, des données chiffrées récentes montrent que l'économie nationale reste une économie fortement sous-encadrée par la crise d'offre de capital humain en particulier en matière d'ingénierie et de management de projet public. Ainsi, les besoins de formation en gestion des entreprises algériennes sont importants et touchent tous les secteurs d'activité et les diverses fonctions. Le taux d'encadrement est, selon l'analyse menée par Mr. BAHLOUL qui reprend une étude du CENEAP (Centre des Études Nationales en Économie Appliquée. Alger. Décembre 2006), est de 5% dans l'industrie et 2% dans l'administration. Sous-encadrée, l'économie algérienne (entreprises et administrations) a des besoins considérables en matière de formation continue en management pour le perfectionnement, le recyclage et la reconversion de ses personnels.

Le rôle et la place de la PMI dans sa capacité à structurer le tissu industriel local tout en développant des effets de synergie économique au sein des zones sous-équipées et attardées (dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, les espaces restant à promouvoir étant assimilés à ceux de la façade maritime, Tigzirt et Azeffoun, ainsi que les territoires associés aux zones agricoles de montagnes accidentées et difficile d'accès).

Le niveau d'organisation et de modernisation des institutions financières et bancaires locales dans leur aptitude à jouer un rôle dynamique de financement du système productif local ; inscrites dans une logique internationale, ces institutions devront se soumettre aux règles universelles d'efficacité, de rentabilité et de compétitivité imposées par la nouvelle dynamique économique et financière mondiale (Mondialisation de l'économie et globalisation financière)

La capacité des opérateurs économiques dynamiques (banques, entrepreneurs, investisseurs,...) à mobiliser des ressources financières substantielles pour assurer une croissance économique soutenue au niveau local.

La prise de conscience des dommages et nuisances causés par les processus d'urbanisation et d'industrialisation. La création d'un dispositif institutionnel efficace chargé de la protection de l'environnement naturel local devient impérative.

La wilaya de Tizi-Ouzou a de tout temps possédé des écosystèmes riches et variés mais aussi très fragiles qu'il s'agira de préserver (faune et flore terrestre et maritime, forêts, végétation, etc...) en luttant contre les formes de pollution et de dégradation multiples (urbanisation anarchique sur les terres agricoles fertiles, rejets chimiques industriels, processus accrus de motorisation polluant l'atmosphère et générant des formes diverses de nuisance, érosion des zones de montagne, incendies des bassins forestiers, ordures ménagères, ...).

Rappelons que la wilaya actuelle de Tizi-Ouzou couvre un territoire d'une superficie de 2900 km<sup>2</sup>, peuplée de 1,2 million d'habitants (soit 400 habitants / km<sup>2</sup>), divisée en 67 communes et 21 daïras (découpage de 1984), sans ressources minérales, dépendante économiquement et socialement du budget de l'État alors qu'elle occupe le 4ème ou 5ème rang des recettes fiscales du budget de l'État (hors hydrocarbures).

**Notre problématique s'articule essentiellement autour de trois interrogations clés :**

**Quels sont les fondements explicatifs de l'organisation spatiale et des mutations territoriales dans la wilaya de Tizi-Ouzou, de l'antiquité jusqu'à la veille de l'indépendance en Algérie ? Question à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de la première partie de notre travail.**

**Quelle a été la nature du développement local à partir de la dynamique territoriale impulsée par les pouvoirs publics dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant ces quatre dernières décennies (1967 – 2007) ?** En d'autres termes, il s'agira de tenter de vérifier sur le terrain si les opérations de développement ayant généré les transformations territoriales que nous savons, se sont inscrites dans une logique de rupture avec le modèle d'organisation spatial hérité du système colonial ? Problème que nous essayerons de résoudre dans le cadre de la deuxième partie de notre thèse.

**Quel a été l'impact des décisions publiques économiques et financières et donc de la politique de la localisation des investissements sur l'environnement naturel de la wilaya de Tizi-ouzou ?**

Etant donné les fortes disparités spatiales mais aussi les inégalités sociales assez prononcées qui continuent d'affecter notre zone d'étude, dans quelle mesure sera-t-il possible d'envisager le processus d'intégration des zones côtières et montagnardes (territorialement dominantes, écologiquement diversifiées mais économiquement marginalisées) à la dynamique du développement socio-économique local tout en veillant à préserver la richesse des écosystèmes locaux qui restent vulnérables ? Problème complexe à résoudre car il s'agira d'un processus difficile à réaliser dans les faits et dont la réussite dépendra des stratégies efficaces (organisationnelles, managériales...) et des moyens considérables (financiers, choix des compétences...) à mettre en œuvre et à combiner judicieusement pour tenter de rendre compatible politique de développement et politique de l'environnement au niveau local.

Ces interrogations de fond auxquelles nous nous efforcerons de répondre, sur la base d'une argumentation aussi objective que possible et d'une analyse économique prospective, feront l'objet d'une attention particulière dans la troisième et dernière partie de notre travail. Étant donné la complexité de cette dernière problématique, à travers ses dimensions, économique, territoriale et environnementale, et leur projection dans le futur, nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes qui vont se poser dans la décennie à venir, puisque dès le départ, nous avons pris conscience des limites imposées dues aux difficultés pouvant s'expliquer par l'absence d'un appareil statistique local efficace et fiable mais aussi l'inexistence d'outils d'aide à la décision économique relayés par des institutions locales spécialisées dans la prospective économique telles qu'elles existent dans les pays développés, instruments indispensables destinés à tester l'efficacité des politiques territoriales locales et des décisions économiques publiques.

Signalons enfin que les trois parties qui structurent notre thèse sont chacune scindée en deux chapitres.

### **Démarche et approche méthodologique**

Ce travail s'inscrit dans la continuité de nos recherches d'une part entreprises à Paris 1, sous la direction du Professeur Philippe AYDALOT en vue de l'obtention du Doctorat de 3ème cycle (Économie de l'organisation de l'espace et de l'environnement) et d'autre part, au sein de l'équipe de recherche de la Faculté des Sciences Économiques (Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou).

**La démarche et les supports méthodologiques susceptibles de nous aider à progresser dans nos investigations peuvent être rappelés à partir des cinq points (a, b, c, d, e, f) ci-dessous énumérés :**

a. La nécessité d'une approche géo écologique de l'espace économique étudié.

b. Le processus de structuration du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou (ex Grande Kabylie) à travers les différentes séquences historiques.

L'explication des mutations territoriales récentes de la Grande Kabylie de (1962-2007).

d. Le recours aux informations chiffrées (statistiques démographiques, économiques...).

e. Les autres supports méthodologiques (cartographie, photographie, Internet, consultation d'ouvrages spécialisés en économie régionale et urbaine, économie de l'environnement, les politiques foncières, le développement économique local, etc....), thèses et mémoires relatifs à notre zone d'étude.

f. Enquêtes sur le terrain (auprès des entrepreneurs des PME et PMI, rapports détaillés de responsables de la wilaya de Tizi-Ouzou concernant le foncier sous ses divers aspects : agricole, industriel, urbain, touristique etc...).

Notre démarche procède d'une approche pluridisciplinaire qui doit être entendue comme outil ou instrument méthodologique nécessaire pour analyser et comprendre les mutations territoriales de la wilaya de Tizi-Ouzou (ex Grande-Kabylie).

Tout travail de réflexion universitaire qui s'inscrit dans le domaine des sciences sociales, exige au préalable que l'on cerne son objet de recherche; notre champ d'observation et d'investigation est géographiquement et territorialement bien délimité il s'agit de Tizi-ouzou (traditionnellement dénommée la Grande Kabylie), wilaya côtière et de montagne localisée au Nord-Centre de l'Algérie. La nécessité d'une approche géo-écologique s'impose dès le départ, pour bien situer notre espace local dans un ensemble territorial plus vaste qui est la nation, tout en identifiant ses caractéristiques naturelles, humaines, démographiques et écologiques.

Le territoire actuel de la Grande-Kabylie est la résultante ou l'aboutissement d'un long processus historique ; une rétrospective des différentes séquences liées à des événements civilisationnels, historiques et économiques majeurs devient inéluctable pour expliquer les transformations spatiales de la wilaya de Tizi-ouzou : les habitats berbères du peuplement préhistorique, la structure originelle du groupement domestique, la tribu berbère au sein du hameau campagnard, les vestiges de l'urbanisme romain, les bordjs turcs, le village européen de Tizi-Ouzou, les villages kabyles traditionnels, etc.....sont autant d'éléments de notre dispositif méthodologique susceptibles de nous éclairer sur le mode de structuration de notre territoire à partir de facteurs endogènes soumis à la logique dominante des facteurs exogènes (agressions étrangères qui se sont succédées tout au long de l'histoire de l'Algérie partie intégrante des pays du bassin méditerranéen) et qui ont contraint les populations autochtones, refoulées pendant des siècles, à se réfugier sur les crêtes des montagnes kabyles abandonnant les plaines et vallées locales et les espaces côtiers aux conquérants.

Il s'agit d'une thèse dont la démarche s'appuie sur l'analyse économique spatiale et qui tente donc de répondre à une problématique économique spatiale : d'où la définition de notre problème en termes généraux : **analyser et comprendre la transformation de l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou (ex Grande-Kabylie) comme reflet de la forme d'organisation, de la fonction, du modèle de développement qui lui sont imposés de l'extérieur (et des formes d'ajustement internes qui s'ensuivent).**

L'étude des mutations spatiales enregistrées par le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou (ex Grande Kabylie) , de l'indépendance à nos jours, montre que les plaines de la vallée du Sébaou ont connu deux transformations territoriales majeures :

Un processus accéléré d'urbanisation – tertiarisation.

L'industrialisation du couloir central (Issers, Nacéria, Bordj-Ménaiel, Tadmait, Drâa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Oued-Aïssi, Taboukert et Fréha – Azazga).

Le développement local dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou pourrait s'identifier aux transformations des conditions socio-économiques de vie et de production d'une partie de la population locale. L'amélioration du niveau de vie se retrouve surtout chez les citadins ayant bénéficié de toutes les commodités que peut offrir une ville « moderne » telle que Tizi-Ouzou (électricité, gaz naturel, eau, assainissement, téléphone, téléviseur couleur, démodulateurs analogiques puis numériques, réception par satellite des programmes diffusés par les pays de l'Europe, des USA ou du Moyen-Orient, utilisation de moyens de motorisation modernes et rapides, introduction du micro-ordinateur et de l'Internet auprès des ménages, etc...). Ces conditions d'existence sociale, de travail ou de production ne se retrouvent pas de façon homogène chez les citoyens résidant dans les agglomérations urbaines secondaires (périphériques à la « capitale » régionale Tizi-Ouzou) ou les villes et villages de montagne et côtiers. Ce qui signifie que la croissance économique n'a pas été partout la même sur le territoire local car n'ayant pas connu partout la même dynamique, seule la ville de Tizi-Ouzou ayant eu le privilège de bénéficier depuis 1966 de l'essentiel des programmes d'investissements publics et privés accroissant ses effets polarisateurs sur le reste de la wilaya.

Cette tendance spatiale à la concentration des activités économiques, industrielles et tertiaires-urbaines, se poursuit encore de nos jours avec une grande intensité ; en effet, l'extension de la ville de Tizi-Ouzou a lieu de manière spectaculaire en direction du territoire Sud de la commune (sur les vallées localisées le long de l'axe Hasnaoua – Bouhinoun) mais aussi en direction de l'Ouest de la commune (suivant l'axe Tizi-Ouzou – Tala-Alem – Boukhalfa et Tizi-Ouzou – Drâa-Ben-Khedda par Oued-Falli).

L'urbanisation, l'industrialisation, l'aménagement des routes, voies express et voies ferrées et l'essor des déplacements mécanisés ont entraîné un processus de dégradation de l'écosystème naturel local (rétrécissement inquiétant de la superficie des terres agricoles fertiles de la vallée du Sébaou au profit des projets industriels et urbains ainsi que les transports et les communications). Ici est posée la problématique de la préservation de l'environnement naturel dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ; Pourquoi ? Région à vocation touristique (côtière et de montagne), rien n'est fait pour préserver les sites naturels et les monuments historiques. Or, la préservation de l'environnement naturel est capital pour permettre un développement « harmonieux » du secteur touristique, tout comme l'aménagement d'espaces récréatifs et la généralisation des espaces verts dans les centres urbains permettront sans nul doute un meilleur rapprochement entre la nature et l'homme de telle sorte que ce dernier puisse préserver son équilibre.

La géographie, l'histoire et l'économie spatiale sont des disciplines qui utilisent des informations chiffrées. D'où la nécessité de se référer aux statistiques pour expliquer l'évolution de la croissance démographique, la répartition des populations, les processus migratoires, les différents types d'habitats (villes, campagnes), le taux d'urbanisation et inversement de ruralisation, le taux d'industrialisation, le taux de chômage, etc... dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Nous tenterons de montrer l'évolution de ces taux, certains à la hausse, d'autres à la baisse, en fonction de différents paramètres endogènes ou exogènes (choix financiers et décisions économiques des pouvoirs publics au niveau central, conjoncture économique et financière nationale fortement tributaire de l'environnement international).

La cartographie utilisant des techniques d'investigation moderne et la photographie sont des outils méthodologiques complémentaires à ceux déjà évoqués précédemment, qui permettent de bien illustrer les différentes séquences historiques et contemporaines en faisant ressortir l'évolution des transformations de l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou :

Sur l'espace montagnard (crêtes et piedmonts des villages de montagnes).

mais aussi sur les plaines de la vallée du Sébaou (urbanisation, industrialisation, aménagement des voies de communication terrestres, routières et ferroviaires, processus migratoires, aménagement du grand barrage hydraulique de Taksebt, réalisation du futur pôle technologique universitaire d'une capacité d'accueil de 22.000 places pédagogiques doté de structures logistiques d'accompagnement localisé sur la plaine de Tamda, Daïra de Ouaguenoun, ...).

Aussi, nous éviterons d'adopter une attitude descriptive, non analytique. Notre thèse étant par définition, dans notre cas, fondée sur l'utilisation de concepts liés à l'analyse économique spatiale et les dynamismes territoriaux qui s'ensuivent.

Enfin, pour valoriser davantage notre thèse, nous avons eu à utiliser un certain nombre de travaux de recherches documentaires et à consulter de nombreuses références bibliographiques, réaliser des interviews et entretiens, établi des enquêtes par questionnaires (cas des PME et PMI récentes), élaborer les dépouillements des recensements de l'ONS – RGPH, les dépouillements des PDAU des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, reconsulter et à nous inspirer de l'expérience de notre thèse de IIIème cycle, exploiter les travaux de recherches disponibles au sein de notre faculté des sciences économiques (Laboratoire d'Économie Spatiale).

Le tableau qui suit, élaboré par le Professeur Philippe AYDALOT, nous aide à comprendre la nature des problématiques économiques spatiales qui se sont posées à différentes époques historiques (XVIIIe, XIXe et XXe siècle), à partir des problèmes spatiaux déjà identifiés puis les théories et les politiques spatiales qui ont tenté par la suite d'apporter des éléments de réponse à des problèmes complexes tels que les aspects régionaux de la crise en Grande Bretagne, la croissance urbaine, le développement régional inégal, le développement régional en période de crise, l'introduction dans l'espace des technologies nouvelles, la crise de l'urbanisation, etc.

Ces problématiques ainsi identifiées s'inscrivent dans le sillage de l'histoire de la pensée spatiale qu'il serait possible de rappeler en ces termes ;

La problématique spatiale a souvent été réduite à une question subsidiaire dans la théorie économique. Une fois résolus les problèmes majeurs (quantités, prix, revenus, techniques, emploi), les esprits originaux peuvent s'interroger sur la question de la répartition des activités économiques et leur délocalisation ? Il n'en a pas toujours été ainsi.

Pendant de longues périodes, jusqu'à ce que l'abstraction apparaisse comme une condition indispensable au statut scientifique de l'économie, les chercheurs englobaient l'espace dans leurs réflexions : de Ibn Khaldoun à Adam Smith, les analyses des relations villes - campagnes, de l'impact de la distance sur la diffusion des processus par exemple étaient des préoccupations inhérentes à la pensée scientifique.

C'est à partir de David Ricardo que l'espace s'est trouvé exclu et que l'économie est devenue l'analyse de l'action d'agents abstraits supposés tous réunis en un point. Espace étant supposé rimer avec concret, sinon avec descriptif, l'effort scientifique allait de pair avec abstraction et simplification. La dimension spatiale dans l'analyse économique n'a pu être préservée, pendant un siècle, que grâce à la théorie de l'échange internationale : un espace réduit à deux points (deux nations) et à des hypothèses très simplifiées.

L'intégration progressive de l'espace dans les investigations à caractère économique a été l'œuvre du 20ème siècle : d'abord timide (où se localise l'usine ?), puis plus ambitieuse (que devient l'optimum ?). A partir des années 50, même si les analyses spatiales (régionale, urbaine) enregistrent une avancée remarquable, ces dernières conservent un caractère marginal (concret, descriptif) dans une discipline qui se veut abstraite : l'économie.

Au milieu des années 90, rares étaient les auteurs qui se demandaient non plus seulement comment des processus économiques analysés par ailleurs vont se répartir dans l'espace, mais comment la distribution territoriale des activités et des individus peut avoir des conséquences importantes et modifier les processus économiques généraux.

Il est nécessaire de rappeler et faire référence à Cantillon comme promoteur de l'analyse spatiale. William Petty avait déjà posé le problème de l'articulation entre villes et campagnes, de l'étude de la grande ville et ses avantages. Cantillon illustre la dimension des villes par l'importance du surplus de l'activité agricole qui profite aux grands propriétaires installés dans les villes. La grande ville accueillant le plus grand nombre de propriétaires devient le lieu principal de concentration de la richesse d'origine agricole. Dans ces conditions les villes constituent le marché des productions rurales.

Un siècle plus tard, Von Thünen va s'illustrer par l'achèvement provisoire des travaux d'économie spatiale en appliquant la théorie ricardienne de la rente foncière au problème de la localisation des cultures autour d'un point privilégié représenté par le marché (lieu de rencontre entre les offreurs et les demandeurs) ; il fait jouer aux coûts de transport, variant linéairement du marché vers la périphérie de la région, le rôle des différences de productivité (fertilité de la terre) dans la rente ricardienne.

Ce n'est qu'au début du 20ème siècle que l'espace va réapparaître dans les préoccupations des économistes avec Alfred Marshall qui dès 1890, crée un instrument d'analyse essentiel : les économies externes qui s'identifiaient à l'époque à des avantages induits par un groupement d'activités semblables ou complémentaires, qui, 50 ans plus tard, apporteront à la ville son mécanisme fondateur majeur aux yeux des économistes néo-classiques. Alfred Weber, en 1910, enrichi la microéconomie en se basant sur un élément nouveau : l'entreprise, après avoir déterminé prix, quantités, proportions de facteurs, doit nécessairement choisir un lieu de production. On admet ainsi que l'espace est incapable de différencier les demandes ou les prix des facteurs de production, mais qu'il peut agir sur les taux de profit à travers les coûts de production. Il s'agira donc de déterminer ou calculer les bases de la localisation minimisant les coûts totaux de transport supportés par l'entreprise.

Vingt ans plus tard, un premier enrichissement est possible ; l'espace apparaît alors comme substituable à des facteurs de production ; la localisation n'est plus une question mineure venant « après » mais un facteur déterminant préalable au choix stratégique de l'entreprise.

C'est durant les années 30 qu'une approche nouvelle apparaît en posant la problématique centrale de la répartition de l'activité économique sur un territoire donné dans la perspective de satisfaire une demande qu'on supposait disséminée. De cette vision découlera la conception de Christaller fondée sur « les places centrales » et les hiérarchies urbaines, mais aussi la théorie des aires de marché, l'analyse de l'élément de monopole que constitue la distance, et l'entrave permanente à l'optimum représentée par les coûts du transport.

Après la deuxième guerre mondiale, le paysage change et les orientations de recherche se multiplient. La réflexion néo-classique (localisation / optimisation) s'intensifie avec Isard, Greenhut et bien d'autres. Par ailleurs, l'économie régionale apparaît. Parallèlement à la théorie du développement au niveau international, les recherches sur les bases de l'inégalité entre régions se multipliaient, dans une ligne keynésienne (théorie de la base), dans une ligne hétérodoxe (théorie de la domination et des pôles de croissance de François Perroux), dans une tradition plus classique (analyse des complexes industriels) et enfin dans la mouvance des analyses marxistes fondées sur l'inégalité internationale (impérialisme, analyses centre-périphérie), des travaux orientés sur les disparités régionales s'intensifiaient dans les années 60 et 70 (divisions spatiale du travail, travaux de J. Friedmann et St. Holland en particulier).

Simultanément et à partir des préoccupations toutes différentes, l'économie urbaine surgissait dans les années 80. La croissance urbaine aux Etats-Unis et les problèmes qui l'accompagnaient incitaient les pouvoirs politiques à l'action (planification des transports, lutte contre le déclin des centres urbains, politique du logement, réflexion sur les problèmes fonciers...).

Les années 70 / 80 marquaient alors un retournement net des tendances spatiales observées antérieurement : avec la fin des trente glorieuses, le développement urbain se ralentissait au point de rendre désuète l'orientation précédente. Dans le même temps, le paysage régional subissait des modifications substantielles et les préoccupations des scientifiques focalisaient leurs intérêts sur les bases locales du développement régional. Et la question fondamentale devenait : Comment comprendre – et susciter – un développement local autocentré ? Cette question cruciale était au centre de la réflexion des années 80. Depuis 20 ans, les problématiques se sont donc complexifiées, tandis que les bases théoriques se multipliaient, et que les politiques spatiales se renforçaient.

# Tableau N°1 : Problématiques économiques spatiales, théories et politiques spatiales (XVIIIe, XIXe et XXe siècle)

	APPORTS DE L'ECONOMIE GENERALE A INCIDENCES SPATIALES	PROBLEMES SPATIAUX	PROBLEMATIQUES ECONOMIQUES SPATIALES	THEORIES SPATIALES	POLITIQUES SPATIALES
XVIII	Cantillon Smith				
1830	Essai de distribution de l'espace Théorie des échanges internationaux			Von Thunen : intégrant de l'espace dans la théorie de la rente foncière	
1880	Marshall : économie urbaine				
1910	Microéconomie, théorie de l'imperfection		Localisation optimale de l'entreprise. Substitution espace - facteurs de production	A. Weber : théorie de la localisation Predbitt : théorie des aires de marché : Hotelling	
1930	Théorie des prix de monopole	Aspect régulateur de la crise en Grande Bretagne	fonction commerciale des villes	Polaris : théorie des places centrales : Christaller	Début de l'aménagement du territoire en Grande Bretagne
1940			L'espace perturbation de l'équilibre	Lösch : localisation équilibre général	
1950	Théorie du développement urbain	Processus de développement régional et décentralisation nationale	La détermination	Hansen, Land Grenier : équilibre général et localisation, théorie de la base, théorie des pôles de croissance	Plan de l'aménagement du territoire en France, Italie, politiques de planification des transports
1960				Analyse input-output théorie de la localisation multi-urbaine, modèles urbains	Politique des pôles et des complémentarités urbaines, politiques du logement
1970	Théorie de l'imperfection	Peri-urbanisation		Economie spatiale (Pasinetti) nouvelle économie urbaine	Politiques foncières, planification régionale
	Nouveaux apports du développement	Développement régional en période de crise	Développement territorial	Dimension spatiale du travail, théorie du développement autarcique (Friedman, Sola)	
1980	Economie multi-urbaine, analyse de filières	Introduction dans l'espace des technologies nouvelles - crise de l'urbanisation		Étape de la croissance urbaine, urbanisme, urbanisme multi-urbain, création d'entreprises et PME technologies et espace	

## **Choix, motivation et définition des concepts clés**

### **Le choix des concepts clés**

Le thème de notre travail s'articule autour de trois concepts clés:

L'organisation de l'espace.

Le développement local et l'environnement.

Ces concepts fondamentaux n'ont pas été choisis de manière fortuite. Ils répondent à plusieurs de nos motivations et préoccupations scientifiques :

Rendre compte du retard accumulé en matière de réflexion dans le domaine de l'organisation de l'espace, de la croissance économique et du développement local ainsi que des stratégies visant à préserver l'environnement naturel de la Grande-Kabylie.

Faire prendre conscience des limites d'un développement local en l'absence d'une politique claire et efficace de l'environnement. Les insuffisances constatées sur le double plan, doctrinal et institutionnel, risquent d'hypothéquer les chances de réussir un développement local qui pourrait s'appuyer sur des potentialités touristiques encore inexploitées.

Il est important de rappeler que la Grande-Kabylie traditionnelle a de tout temps été un espace socialement marginalisé, économiquement dépendant et financièrement déficitaire. Malgré l'amélioration des conditions d'existence sociale d'une partie de la population locale, le déséquilibre croissant entre les besoins socio-économiques sans cesse élevés et les limites constatées à l'intérieur du système productif local pose le problème de la recherche des sources d'accumulation du capital et donc des conditions permissives de reproduction du système économique et social sur des bases locales relativement autonomes.

Réfléchir sur les voies et les moyens futurs de sortir les espaces côtiers et montagnards de la Grande-Kabylie du sous-développement économique et social et donc tenter de réorienter la croissance économique (nouvelles opportunités d'investissement, nouvelles créations d'emplois, ...) en direction des zones traditionnellement sous-équipées.

## **Définition des concepts clés**

**a. L'organisation de l'espace ou l'aménagement du territoire** est « l'art ou la technique (plutôt que la science) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques ».

Les définitions relatives à l'organisation de l'espace insistent toutes sur le caractère volontaire de l'aménagement du territoire, mais aussi sur sa dimension prospective ; il serait dangereux de séparer la planification dans l'espace d'une planification dans le temps qui serait strictement économique.

## **Définition scientifique du développement local**

**Le développement local** est défini comme étant « un processus de diffusion, à l'échelon local, des effets de la croissance, des innovations et des acquis culturels, accompagné d'une transformation, à partir des potentialités locales des structures économiques, sociales et culturelles (on parle parfois aussi d'auto développement) »

Par rapport à cette définition, qui semble être universelle, il est important de faire remarquer que jusqu'à présent, dans la wilaya de Tizi-Ouzou (ex Grande-Kabylie), le principal promoteur de la croissance économique a été l'État grâce aux recettes générées par la rente des hydrocarbures, les sources d'accumulation du capital sur des bases locales ayant toujours été très limitées, dans un pays essentiellement caractérisé par l'absence d'innovations, due au faible intérêt accordé par les pouvoirs publics à la recherche technique et scientifique, bien que les potentialités humaines et scientifiques aient toujours existé, mais très insuffisamment valorisées.

### **c. Définition scientifique de l'environnement**

**La défense ou la protection de l'environnement naturel** est le fait de l'écologiste. Etymologiquement, l'écologie est la science de l'habitat naturel. En fait, sur le plan scientifique, l'écologie est la discipline qui place les écosystèmes au centre de ses réflexions. Elle se préoccupe donc des interactions entre les êtres vivants, et entre ceux-ci et leur environnement abiotique et se focalise particulièrement sur le rôle des groupes humains.

L'écologie a montré que toute intervention humaine entraîne une série d'interactions et de rétroactions dans le cadre du fonctionnement de systèmes solidaires et peut donc avoir des conséquences lointaines, parfois difficiles à prévoir.

Le terme « écologiste » peut être défini en prenant deux significations » :

Dans un sens précis et restreint, c'est un spécialiste des écosystèmes, préoccupé des répercussions multiples de toute modification isolée sur l'ensemble d'un environnement biologique et abiotique.

Dans un sens plus large, c'est une personne ou un mouvement social qui attire l'attention sur les transformations possibles du milieu par les actions humaines, notamment par la mise en œuvre de techniques modernes, de plus en plus performantes. Il se préoccupe particulièrement des dégradations possibles du milieu, consécutivement à une série de réactions en chaîne déclenchées par une première modification d'un élément du milieu.

L'écologiste apparaît ainsi aisément comme un défenseur de l'environnement.

En Algérie, le débat sur les méthodes et les moyens de protection de l'environnement naturel existe sans pour autant être efficacement relayé sur le terrain par une série de mesures opérationnelles.

Même si toute une législation a vu le jour, l'outil institutionnel continue à faire défaut ; l'absence de services de l'environnement au sein des collectivités territoriales locales est due à l'inexistence de tradition, de culture de vulgarisation et de formation scientifique dans le domaine de l'écologie. Cette situation, si elle perdure, risque de compromettre les efforts orientés vers un développement local harmonieux, intégré et respectueux de l'environnement naturel (tenter de réussir l'harmonie et l'intégration entre les quatre variables : le territoire, l'économie, l'environnement naturel et la société locale).

## L'articulation des différentes parties entre – elles

L'analyse des mutations spatiales (passées et récentes) caractéristiques du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, les défis et les enjeux du développement local ainsi que la nécessité de préserver l'environnement naturel local sont les principaux axes de réflexion qui structurent les trois parties de notre travail de recherche, chacune d'entre-elle s'articulant sur deux chapitres.

**La première partie** intitulée **organisation de l'espace**, a été conçue dans une double perspective :

Montrer les caractéristiques géographiques, les données humaines et démographiques, ainsi que la diversité des richesses écologiques de la wilaya de Tizi-Ouzou considérée avant tout comme étant un **espace naturel (chapitre I)**.

Analyser le mode de structuration de cet espace à travers différentes séquences historiques.

**Les apports sociologiques et culturels et les héritages** en matière d'urbanisme, d'art urbain et de l'organisation de l'espace bâti, **de l'antiquité jusqu'au 20ème siècle**, l'habitat villageois traditionnel tel qu'il est structuré sur les massifs montagneux ou organisé en basse Kabylie et l'analyse du mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale traditionnelle sont les trois principaux axes de réflexion qui ont été privilégiés au titre du second chapitre (**Chapitre II : l'espace hérité**).

Dans le prolongement de la partie précédente, la suivante a pour objet **d'identifier la nature du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou** en distinguant deux périodes essentielles :

**La première (1966 – 1990)** correspond à la dynamique des investissements publics initiée par le **principal promoteur de la croissance économique au niveau local, c'est-à-dire l'Etat « socialiste »** dans une wilaya considérée au lendemain de l'indépendance comme étant déshéritée. Cette croissance a été permise grâce à un régime d'accumulation du capital soutenu par une relative stabilité du prix des hydrocarbures sur le marché mondial des produits énergétiques.

**La seconde (1990 – 2007)** illustre les difficultés à poursuivre la concrétisation de nouveaux projets d'investissement dont la réalisation se heurte à la problématique du financement des grandes infrastructures publiques (barrage de Taksebt et les stations d'épuration qui doivent l'accompagner, ports d'Azzefoun et de Tigzirt, extension de la nouvelle voie ferrée Tizi-Ouzou – Oued-Aïssi, aménagement et électrification de la rocade Sud, extension des pôles universitaires localisés à Hasnaoua II et Bastos, aménagement et réalisation récente d'un nouveau pôle universitaire d'une capacité de 22.000 places pédagogiques sur le site de Tamda dans la daïra de Ouaguenoun à l'horizon 2010, ...).

La chute brutale du prix du baril de pétrole (8\$ en 1992 / 1993) et les troubles civils qui ont en résulté ont engendré une crise nationale multiforme et un ralentissement de la dynamique des investissements publics dans un contexte financier international des plus défavorable (service de la dette exorbitant).

**La crise de performance de l'économie algérienne se traduit par la nécessité et l'urgence de réformer en profondeur l'organisation du système économique mais aussi le mode de régulation de l'économie nationale dans son ensemble.**

Dans ces conditions particulièrement difficiles, les pouvoirs publics sont contraints de se soumettre à l'application rigoureuse du programme d'ajustement structurel recommandé par les experts du FMI, tout comme **la transition de l'Algérie à l'économie de marché** se voit être dictée par des impératifs liés aux processus de **globalisation économique et financière** (adhésion à l'OMC, démantèlement des barrières douanières et tarifaires consacrant la fin du monopole de l'État sur le commerce extérieur, modernisation et privatisation du secteur financier et bancaire en l'alignant sur des normes d'efficacité et de compétitivité internationale, adoption des lois sur la gestion des capitaux marchands de l'État, application du nouveau code des investissements visant à encourager l'implantation des investissements étrangers, la privatisation ou fermeture des entreprises publiques de dimension nationale ou locale financièrement déficitaires, fin des subventions financières de l'État aux produits de première nécessité destinés aux consommateurs : café, sucre, riz, huile, ... dont les prix sont déterminés librement sur les cours du marché mondial par la loi de l'offre et la demande, seuls le blé et le lait, produits alimentaires de base, massivement importés, continuent d'être soutenus par l'État).

**Le chapitre III** intitulé **l'espace administré**, retrace la politique de localisation des investissements publics et ses incidences sur l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou, de l'indépendance (1962) jusqu'à la fin de la décennie 80. La logique spatiale des choix économiques décidés par les pouvoirs publics au niveau central et leurs répercussions au niveau local peut être appréhendée à partir de :

L'analyse de l'impact de la politique nationale de développement sur l'organisation spatiale de la wilaya de Tizi-Ouzou (**Sous chapitre 1**).

La croissance urbaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1966-1977-1998-2007) (**Sous chapitre 2**).

Du processus de reproduction des hiérarchies spatiales et des disparités sociales héritées du système colonial sans occulter les raisons explicatives de la rupture de l'équilibre écologique local (**Sous chapitre 3**).

**L'espace en crise (chapitre IV) tente de redéfinir la problématique du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou à partir du nouveau contexte économique et financier contraignant au début des années 90.**

La réorganisation en profondeur de l'économie nationale sous l'impulsion des institutions monétaires et financières internationales (FMI, BIRD) ayant entraîné la substitution de l'économie planifiée par l'économie de marché, a eu des conséquences regrettables sur les doubles plans économique et social.

Dans cette perspective de réflexion, il s'agira notamment :

- d'analyser les retombées de l'ajustement structurel sur le développement local dans la Wilaya de Tizi-Ouzou (fermetures et dissolutions d'entreprises publiques de dimension nationale ou locale induisant la suppression de milliers d'emplois locaux...) **(sous chapitre 1).**

- de poser la problématique de la gestion, organisation et répartition du foncier (urbain, industriel, agricole, et touristique) aux niveaux national et local (**sous chapitre 2**).

- d'identifier les obstacles majeurs susceptibles d'entraver la poursuite des objectifs de développement au niveau local (**sous chapitre 3**).

**Enfin, la troisième et dernière partie de notre thèse** aura pour préoccupation centrale **la question de l'intégration de la dimension environnementale dans le développement local et la structuration de l'espace de la Grande-Kabylie**. Dans cette perspective de réflexion, il s'agira dans un premier temps de poser **la problématique de la protection de l'environnement naturel dans la Wilaya de Tizi-Ouzou (chapitre V)**. En second lieu il sera question de voir dans quelle mesure il serait possible d'envisager **la projection de l'espace dans le futur** en essayant d'étudier la possibilité d'intégrer **les zones écologiquement sensibles** (ou vulnérables) locales dans **la problématique environnementale du développement durable (chapitre VI)**.

**Le chapitre V** de notre **thèse insiste sur la nécessité et l'urgence de mettre en œuvre une stratégie écologique locale visant à préserver les riches écosystèmes (faune et flore maritimes et terrestres) qui caractérisent l'environnement naturel de la wilaya de Tizi-Ouzou** en raison des transformations territoriales majeures induites par la croissance urbaine, l'industrialisation, la densification du réseau terrestre routier et ferroviaire, l'essor spectaculaire des moyens de transport modernes mécanisés ainsi que l'extension rapide des infrastructures et équipements universitaires

Grâce à ses 80 kilomètres de côte qui longent la mer méditerranée, son relief essentiellement dominé d'Est en Ouest par trois chaînes de montagnes (côtière, le massif central et celle du Djurdjura) et son patrimoine forestier relativement dense mais menacé chaque été par d'importants incendies, la wilaya de Tizi-Ouzou a le privilège de disposer d'écosystèmes riches et variés mais assez vulnérables.

Jusqu'à un passé récent, les opérations de développement économique étaient programmées sans intégrer la dimension écologique et sans procéder à une évaluation rigoureuse de l'impact de l'urbanisation et de l'industrialisation sur l'environnement naturel local.

Les institutions publiques nationales et locales de l'environnement ont été marquées par une instabilité chronique due aux changements fréquents de tutelle devant prendre en charge les préoccupations d'ordre écologique et environnemental.

Il faudra attendre le 25/12/1995 pour voir la création par décret présidentiel du Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable (HCEDD) et son installation effective le 28 Janvier 1997. Présidé par le chef du gouvernement, il comprend douze membres ou ministres directement concernés par les questions de l'environnement. La mission prioritaire de cette institution consiste à affiner et approfondir la stratégie environnementale et à définir les priorités d'action dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Le HCEDD veillera à ce que la protection de l'environnement soit intégrée au processus de développement et ne soit plus considérée isolément comme ce fut le cas dans un passé récent.

**Etant donné le taux élevé de dégradation du patrimoine forestier local** (incendies causés par les feux de forêts lors de chaque période estivale), **le recul inquiétant des performances agricoles locales** (extension de l'urbanisation sur les plaines fertiles faciles d'accès), **la menace perpétuelle occasionnée aux nappes phréatiques** risquant de réduire de manière drastique les ressources hydriques souterraines (extraction abusive du sable des Oueds destiné au secteur du BTP), **l'érosion des sols, les pollutions chimiques d'ordre industriel et urbain ainsi que celles liées à l'accroissement spectaculaire des déplacements mécanisés**, notre analyse s'articulera principalement autour de **trois thèmes de réflexion longtemps occultés** aussi bien par les pouvoirs publics (les ministères), que par les responsables économiques et ceux en charge des collectivités territoriales locales :

**L'urgence de doter l'administration de la wilaya de Tizi-Ouzou d'un nouveau cadre institutionnel et managérial** adapté aux exigences actuelles en matière de préservation de l'environnement naturel local.

**Procéder à une évaluation de l'ampleur des dommages et nuisances** causés par les processus d'urbanisation et d'industrialisation, les incendies des bassins forestiers, les ordures ménagères, les rejets des huileries et unités économiques, l'extraction anarchique de sable des oueds, les coupes de bois, l'érosion, etc...

**La nécessité de mettre en place des instruments efficaces de protection de l'environnement** en élaborant un dispositif réglementaire et en instaurant un cadre juridictionnel et pénal.

**L'objectif recherché étant de mettre en œuvre une stratégie de protection de l'environnement naturel et de préservation des riches écosystèmes que recèle la wilaya de Tizi-Ouzou.** Ainsi, les opérations futures de développement (croissance urbaine, PME/PMI, et autres activités industrielles polluantes, ...) devront nécessairement prendre en considération cette nouvelle donnée incontournable : le **respect de l'environnement naturel pour sauvegarder l'équilibre écologique local indispensable à la survie des écosystèmes agricoles, montagnards, maritimes et forestiers.**

Dans le chapitre VI, notre démarche (vision) est fondée sur une approche prospectiviste ; l'accent sera mis sur la nécessité d'élaborer un certain nombre de stratégies spatiales et économiques devant nécessairement prendre en considération la **contrainte environnementale**. Les écosystèmes locaux maritimes, hydrographiques et terrestres mériteraient une attention particulière en raison de leur richesse et diversité sur le plan écologique, **mais étant donné leur vulnérabilité, il devient nécessaire de les préserver et les inscrire dans le cadre de la problématique du développement durable**.

Enfin, la promotion et l'aménagement des espaces côtiers et montagnards devront s'appuyer sur la mise en œuvre de stratégies politiques, territoriales, financières et managériales qui resteront à définir. En fonction de celles-ci, **trois directions** pourraient être privilégiées :

**La réhabilitation des structures institutionnelles « décentralisées »** pose le problème du transfert au profit des collectivités locales, des compétences et des décisions détenues par le pouvoir central. Etant donné le nombre important de communes surendettées, la réforme administrative viserait, à leur donner plus de responsabilités et de prérogatives en matière d'exécution de leur budget ainsi que la recherche de nouvelles sources de financement sans recourir abusivement aux subventions publiques. A ce niveau d'analyse, nous ressentons la nécessité et l'urgence d'engager un débat relatif à la problématique des finances locales et les possibilités nouvelles qui peuvent s'offrir aux APC afin de s'autofinancer ainsi que les modalités de dégager des sources autonomes d'accumulation du capital.

**L'intégration des zones côtières et montagnardes à l'économie locale** suppose leur mise en valeur sur la base d'un processus socio-économique de valorisation optimal qui doit prendre en considération leurs spécificités géo-écologiques mais aussi leurs potentialités naturelles. L'exploitation rationnelle des ressources maritimes associée aux multiples opportunités d'investissement que peut offrir l'espace montagnard devraient constituer, à moyen terme, une source d'accumulation interne du capital au profit des communes sous-équipées et marginalisées. (Evaluer, déterminer les multiples opportunités d'investissement qui pourraient exister dans la wilaya de Tizi-ouzou).

**La rupture avec les tendances centralisatrices lourdes** tout en évaluant les opportunités d'investissement que peuvent offrir des espaces écologiquement riches mais économiquement sous-exploités sont des conditions insuffisantes pour prétendre impulser une dynamique économique locale. La question fondamentale qui restera à résoudre sera celle de savoir, comment sera-t-il possible de relancer la croissance économique à partir de nouveaux investissements créateurs d'emplois durables (susceptibles de générer des effets de synergie économique), en situation de rareté de capitaux, l'Etat ne pouvant plus aujourd'hui assumer son rôle d'Etat providence ? Encourager la PME/PMI, réhabiliter l'artisanat local, attirer les investissements étrangers, multiplier les projets de développement dans le cadre d'associations avec les partenaires étrangers, restent des alternatives à envisager ?

Certains observateurs optimistes demeurent persuadés que c'est à partir de la création future d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne mais aussi grâce à l'initiative Einzenstat (partenariat Américain), que ces dernières pourraient constituer un facteur de promotion économique et de soutien financier à la dynamique du développement national et local en Algérie.

## **Nous terminerons cette thèse en faisant ressortir :**

Les résultats auxquels nous sommes parvenus.

- Les limites de notre travail et les objectifs que nous n'avons pas pu atteindre.

- Les réactions que notre travail de recherche devrait susciter auprès des universitaires (économistes, urbanistes, aménageurs, écologistes, et autres partenaires scientifiques, etc...), mais aussi auprès des responsables des collectivités territoriales locales ; **la finalité recherchée** à travers cette riche expérience vécue en matière de vulgarisation des connaissances de notre zone d'étude, étant d'ouvrir **des perspectives nouvelles** de réflexion autour des thèmes cruciaux qui concernent directement l'avenir économique et social, mais aussi **les enjeux liés à la dimension spatiale du développement local** et les **défis à relever** en matière de **sauvegarde de l'environnement naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou**, qui recèle des **écosystèmes très riches et diversifiés** et **qui nous ont fait prendre conscience de la nécessité et de l'urgence de les préserver.**

A l'aube de ce 21ème siècle, à l'échelle internationale, les problématiques environnementales sont posées avec beaucoup d'acuité, puisque notre planète est aujourd'hui sérieusement menacée : émissions considérables des gaz CO2 (ayant générées des effets de serre et par conséquent la destruction de la couche d'ozone indispensable à la protection de la vie des espèces animales et végétales, terrestres, maritimes et aquatiques), pluies acides, pollutions chimiques industrielles, émissions sonores urbaines, raréfaction de l'eau potable à des millions d'habitants dans le monde, déforestation avancée et disparition inquiétante d'espèces animales et végétales, ressources naturelles surexploitées, catastrophes écologiques pouvant résulter d'une exploitation excessive des centrales nucléaires, manipulation et expérimentation de produits radio-actifs sur une grande échelle...

**Enfin, c'est pour des raisons pratiques, non méthodologiques, que nous avons divisé ce manuscrit en deux volumes : le volume 1 regroupe les deux premières parties; dans le volume 2 figurent la troisième partie, les annexes et la table des matières.**

**Première partie**

**Organisation  
de l'espace**

## Introduction

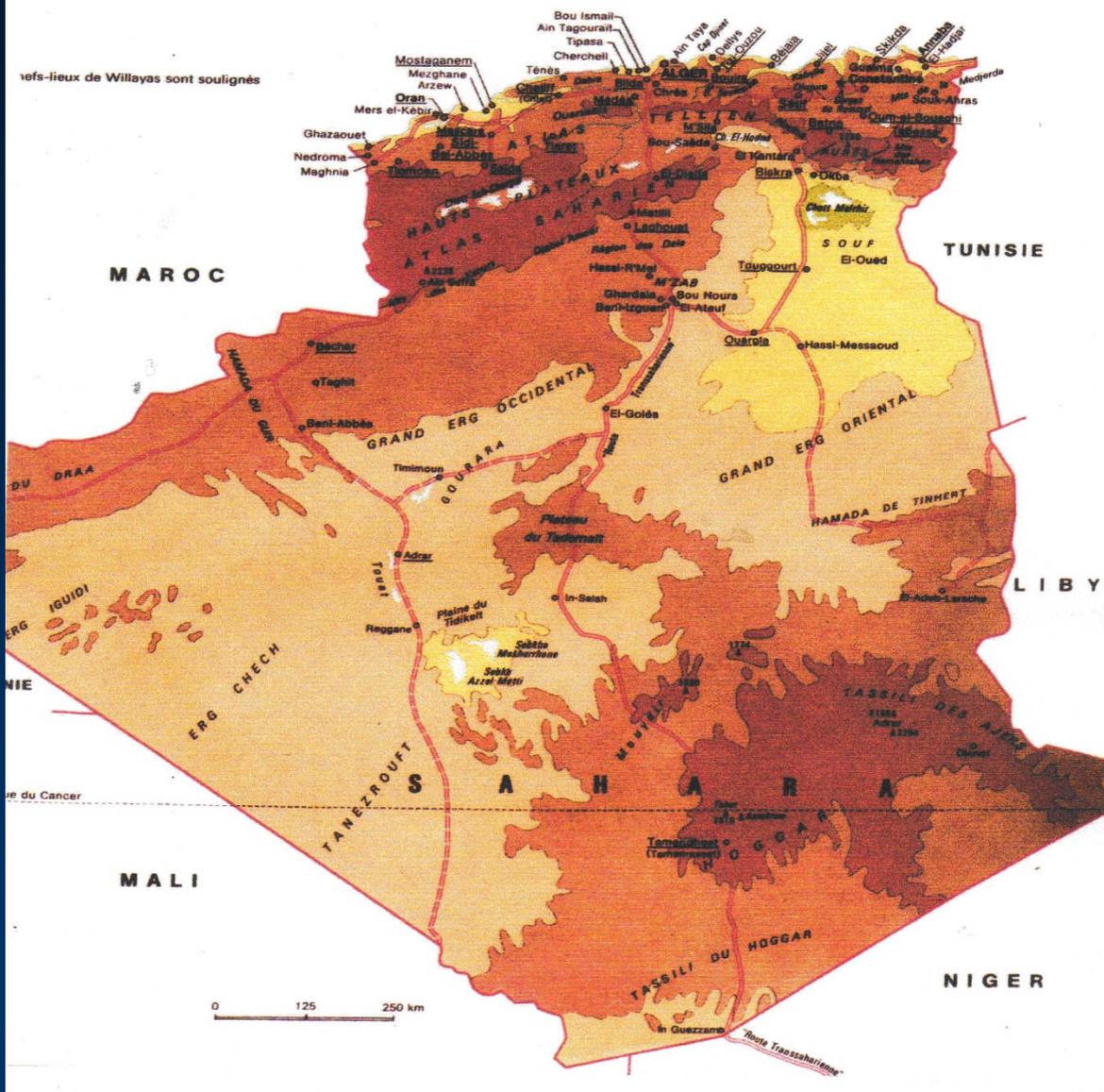
Conçue dans une double perspective, la première partie intitulée, **organisation de l'espace**, a pour objet :

de montrer les caractéristiques géographiques, les données humaines et démographiques ainsi que la diversité des systèmes écologiques ayant trait à la wilaya de Tizi-Ouzou considérée avant tout comme étant un **espace naturel (Chapitre I)**.

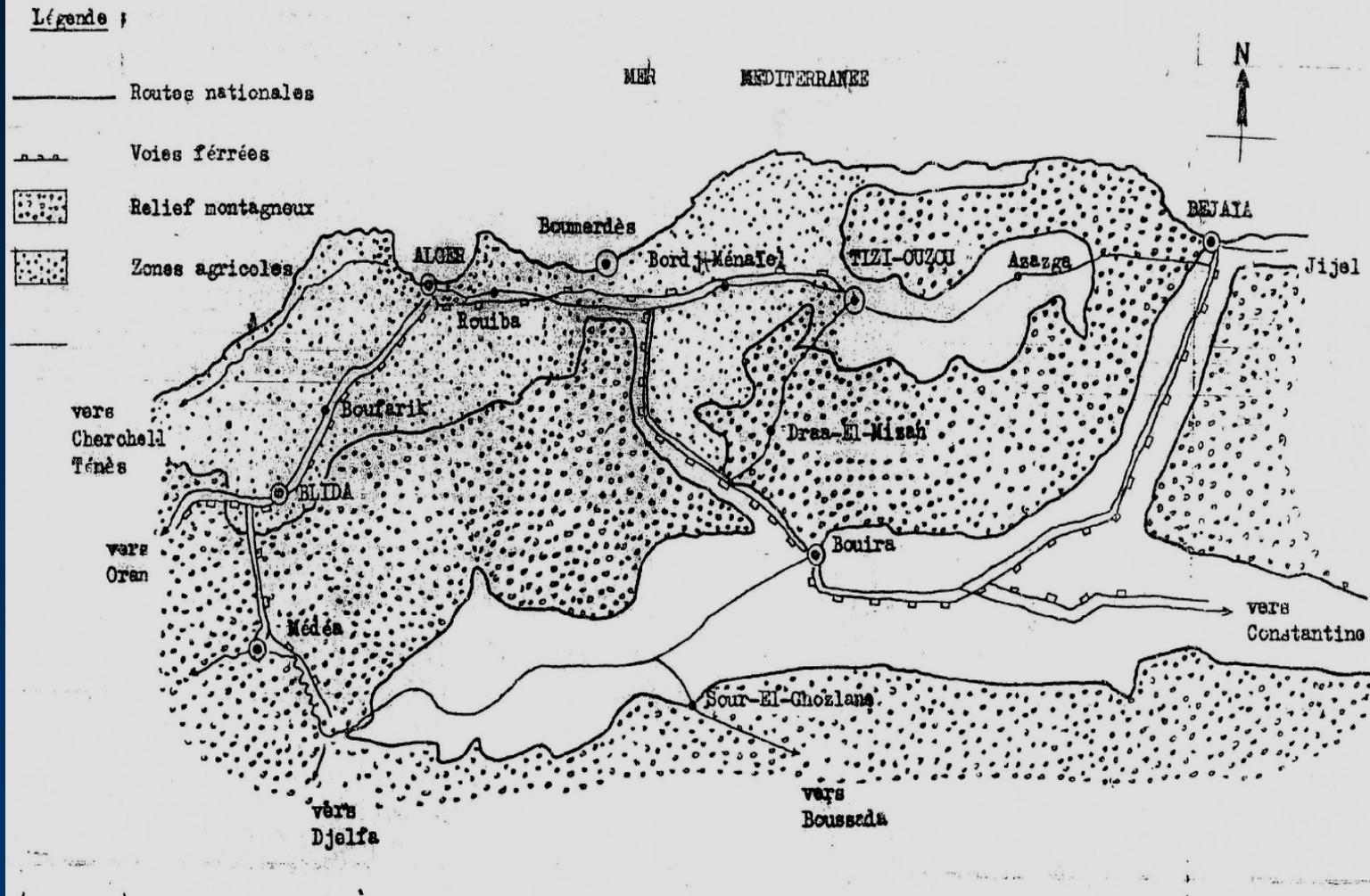
d'analyser le mode de structuration de cet espace (retenu comme champ d'observation et d'investigation) à travers différentes séquences historiques. Les multiples apports civilisationnels, endogènes ou exogènes (héritages en matière d'urbanisme, d'art urbain et de l'organisation de l'espace bâti de l'antiquité jusqu'au 20ème siècle), l'organisation de l'habitat villageois traditionnel en Grande Kabylie ainsi que l'analyse du mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale traditionnelle sont les trois principaux axes de réflexion qui seront privilégiés dans le cadre du **second chapitre (l'espace hérité)**.

Ceci constitue notre contribution originale à la connaissance de l'espace de la région étudiée. D'autre part, nous évoquerons les travaux de recherche récents des auteurs qui ont apporté leur pierre à cet édifice, parmi eux, on citera la jeune génération d'universitaires de Tizi-Ouzou qui ont focalisé leur intérêt sur un nombre de problématiques centrées autour de l'analyse économique spatiale, régionale et urbaine.

Carte N° 1 : La localisation de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'espace géo-économique national<sup>1</sup>.



Carte N° 2 : l'espace géographique de la Grande-Kabylie dans l'ensemble régional Nord-Centre<sup>1</sup>





## **Conclusion au chapitre I : Les offres géographiques locales, le développement durable et la nécessité de préserver l'équilibre du riche écosystème local.**

La recherche de l'équilibre écologique exige la mise en œuvre d'une politique locale efficace de protection de l'environnement en luttant contre toutes les formes de dégradation et de pollution de l'écosystème local.

Pour sauvegarder la nature, la beauté des paysages, les sites, les monuments et les ressources, les lois qui sous-tendent le cadre législatif restent insuffisantes.

La création de ce nouveau cadre institutionnel devra être à la mesure de l'ampleur des tâches, des problématiques et des préoccupations de la politique nationale d'environnement qui reste à définir. Cette politique d'environnement devra, tôt ou tard, faire l'objet d'un débat au niveau de chaque wilaya, chaque commune, en fonction des spécificités géographiques, écologiques et touristiques que recèle chacune des régions de notre pays.

La constitution d'équipes pluridisciplinaires serait souhaitable (écologistes, zoologistes, géographes, historiens, aménageurs, chimistes, biologistes, urbanistes, sociologues, agronomes, forestiers, océanographes, ornithologues, géologues, etc. ) au niveau de chaque échelon territorial. Ces équipes auront pour prérogative de couvrir un espace naturel bien déterminé dans la perspective d'une gestion efficace et une protection durable de nos sites et paysages naturels très diversifiés.

Après avoir élucidé les différents aspects géographiques, climatologiques, écologiques, démographiques, humains et touristiques caractéristiques de la Grande Kabylie, l'objet du chapitre suivant est d'essayer de reconstituer, dans un premier temps, l'organisation de l'espace bâti et de l'art urbain à partir de l'apport des civilisations anciennes ou récentes qui ont fortement marqué le paysage de cette région et dont la permanence sur le territoire s'est historiquement traduit par un riche héritage culturel,

Urbanistique et civilisationnel accumulé durant ces 25 derniers siècles ; les abris Berbères préhistoriques, les cités côtières phéniciennes, l'urbanisme, les villes et les fortifications romaines, les bordjs turcs, les 1400 villages traditionnels perchés sur les sommets de la Haute-Kabylie et l'urbanisation coloniale des plaines de la vallée de Sébaou seront les principaux axes de réflexion que nous développerons tout au long de la première partie du chapitre II.

Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à montrer le mode d'organisation de l'habitat villageois traditionnel en Gande-Kabylie. Quant au dernier sous chapitre, il sera consacré à l'analyse du mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale traditionnelle.

# CHAPITRE II

**L'ESPACE HERITE:  
LE PROCESSUS DE STRUCTURATION  
DU TERRITOIRE DE LA GRANDE-  
KABYLIE A TRAVERS LES  
DIFFERENTES SEQUENCES  
HISTORIQUES**

**Introduction** : L'espace est le support sur le lequel s'est déroulé et s'inscrit l'histoire de la société. L'histoire est inscrite dans la géographie.

Le recours à la dimension historique est indispensable pour expliquer et comprendre le peuplement, le mode d'appropriation du territoire et les formes d'implantation des établissements humains en Grande-Kabylie. Deux sous-ensembles de cet espace seront différenciés tout au long de notre analyse : la Basse-Kabylie et la Haute-Kabylie.

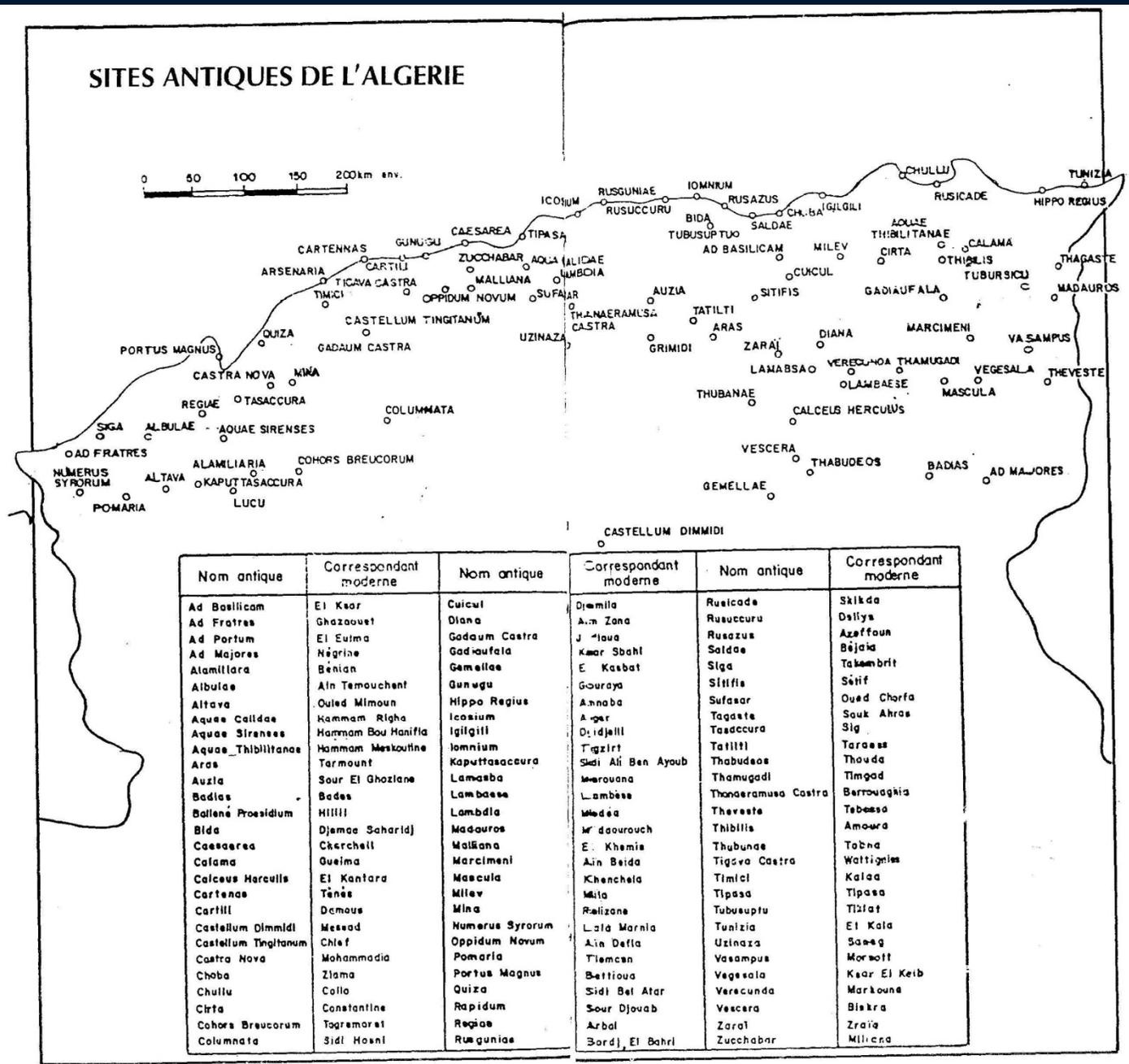
Concernant le peuplement **préhistorique**, il semble que dans l'ensemble de l'Algérie médiane, c'est la région littorale qui fut la première occupée par des populations qu'on a appelées « **ibéro-maurusiennes** » tirant leur subsistance de la chasse et de la pêche. On retrouve des stations et abris sous roche, et il semble que certains lieux de culte antérieurs à la période islamique, auraient été fréquentés déjà à une époque très ancienne.

C'est vers 3000 avant J-C, que se manifeste une civilisation berbère néolithique, où dès le début apparaît une organisation de la société en grande famille patriarcale, de type agnatique ; la cellule politique, économique et sociale de base est la fraction, regroupant l'ensemble des familles se référant à un ancêtre commun, plus ou moins mythique.

**Avec l'occupation romaine,** des établissements militaires s'organisent le long de deux voies longitudinales : l'une longeant la côte, venait d'ICOSIUM (ALGER) passait par RUSUBICARI LATIDIAE (COURBET-MARINE), CISSIMUNICIPIUM (CAP-DJINET) et RUSUCURRU (DELLYS) pour se diriger ensuite sur IOMNIUM (TIGZIRT) ; l'autre empruntait la gouttière intérieure, depuis le col de Beni-Aicha, passait par Dra-Zeg-Etter (rebord Sud de la plaine de l'ISSER), nœud de communication stratégique puis à CASTELLUM TULLEI ( région de NACIRIA) surveillée par TIGISIS (TAOURGA), elle rejoignait BIDA-MUNICIPIUM (DJEMAA N'SAHARARIDJ) et SALDAE (BOUGIE).



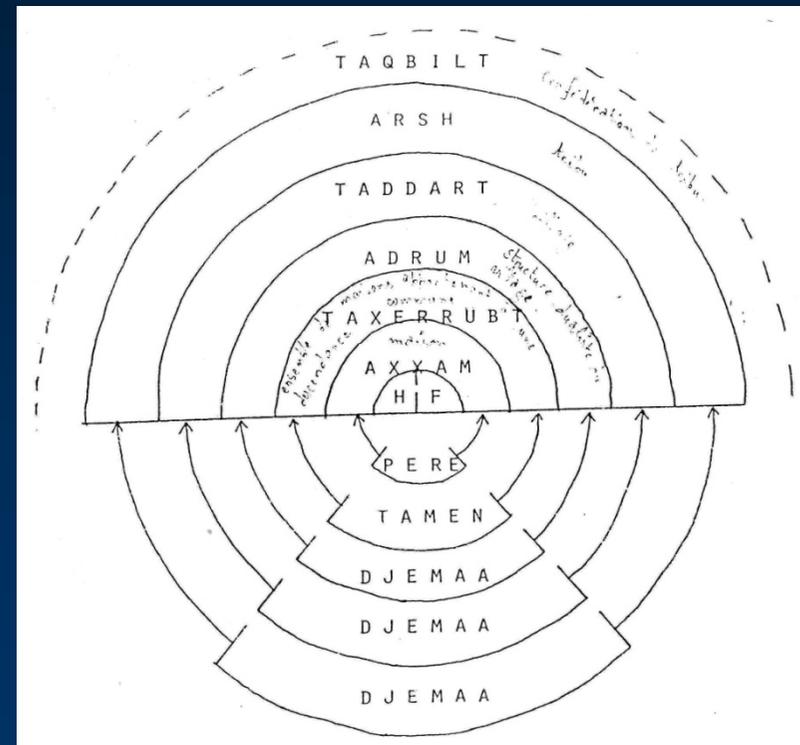
Carte N° 6 : Les sites antiques de l'Algérie<sup>1</sup>.

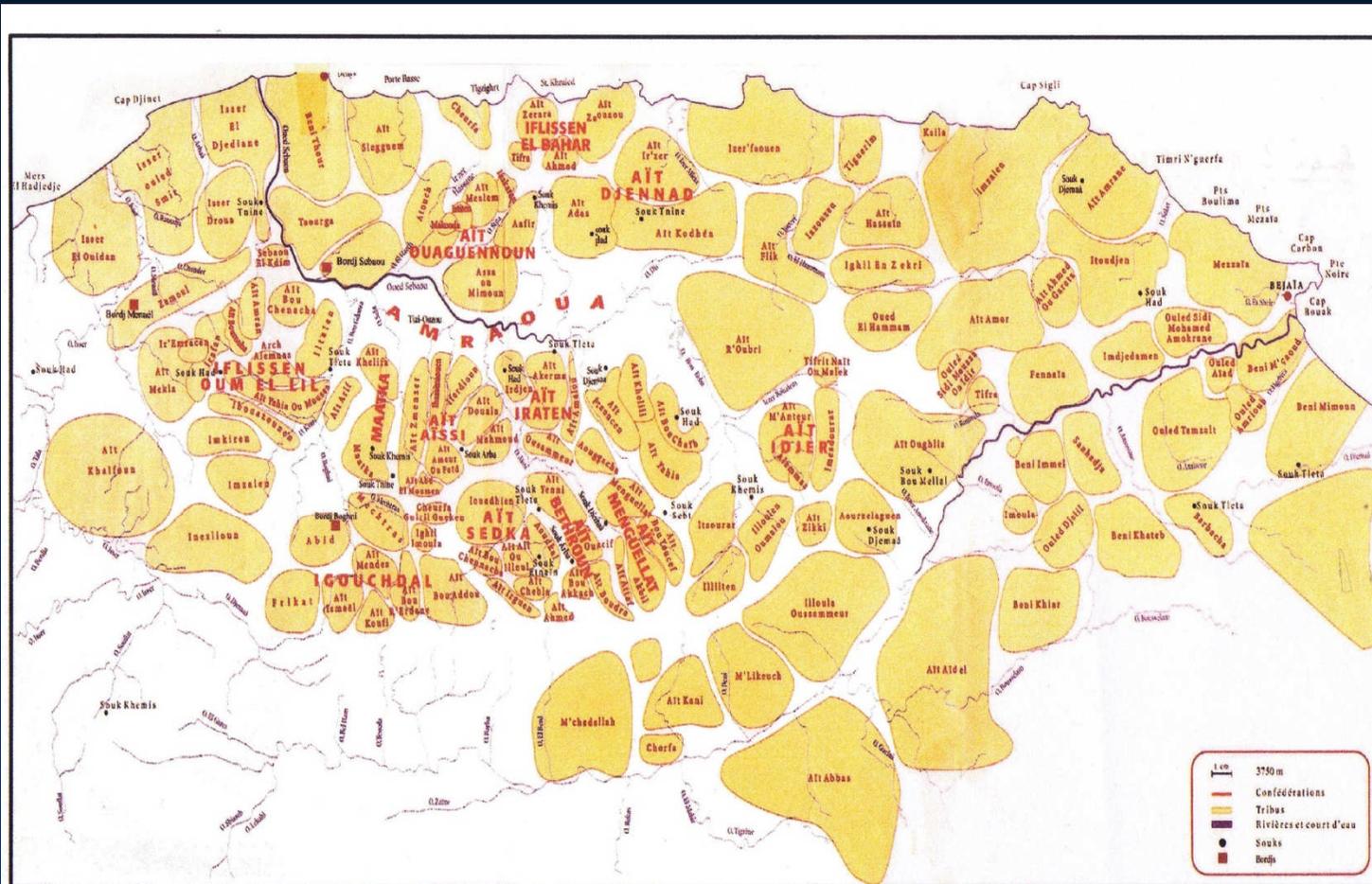


<sup>1</sup> Source : « Algérie, guide touristique de l'ONAT ». Réalisation Madame INAL M. Maître de conférence à l'université d'Alger. Impression ENAG (Entreprise Nationale des Arts Graphiques). Reghaïa, 1992.

## Représentation concentrique des structures sociales et de l'autorité en Grande Kabylie

L'organisation sociale de la Kabylie est à la fois patriarcale et segmentaire ; quant à l'organisation politique, elle est horizontale (rejet des systèmes monarchiques, émirats, sultanats et autres) ; les institutions, telles que la Djemaâ, sont pré-démocratiques. C'est toute la différence avec l'organisation des populations arabophones.

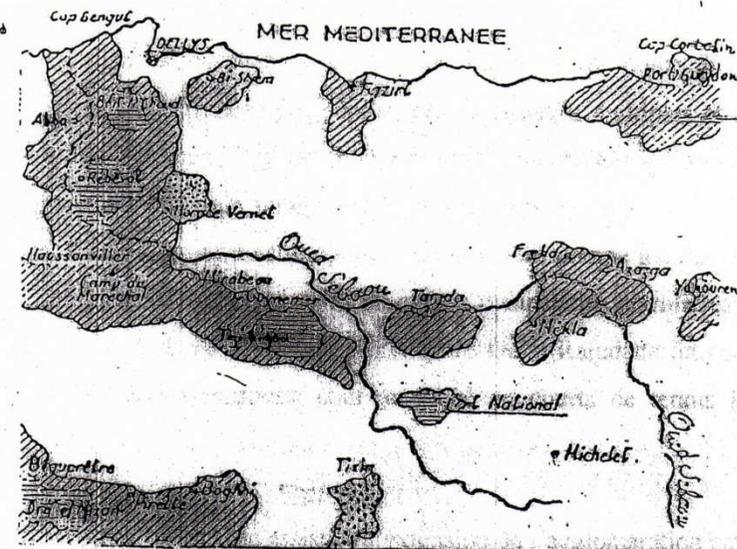




Carte N°13: Organisation tribale et confédérale de la Grande Kabylie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. <sup>1</sup>

<sup>1</sup>Source : Alain MAHE. Op-cité

Carte N° 11 : La colonisation dans la vallée de l'Oued Sébaou entre 1871 et 1918<sup>1</sup>.



*Périmètres de Colonisation Officielle constitués*

- de 1830 à 1870 
- de 1871 à 1895 
- de 1896 à 1905 
- de 1906 à 1918 

In La Révolution de 1848 en Algérie  
Publication citée p. 132.

<sup>1</sup> Source : Jean Louis COLL : « Croissance Urbaine et développement : le cas de Tizi-Ouzou : ville algérienne » Thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle. Novembre 1978. Université de Toulouse le MIRAIL. U.E.R des sciences sociales. France.

## **Conclusion au chapitre II**

### **Les différents types d'urbanismes hérités en Grande-Kabylie de l'antiquité jusqu'en 1962**

Le terme urbanisme est un néologisme qui fut créé en 1867 par l'architecte espagnol CERDA. Et pourtant, la notion qu'il recouvre semble aussi vieille que la civilisation urbaine. Cette apparente contradiction provient de l'ambiguïté même qui caractérise actuellement le mot urbanisme. En schématisant à l'extrême, on peut dire qu'il possède deux grandes acceptions.

La première acception, la plus large, celle du langage courant, recouvre toute action consciente visant à concevoir, organiser, aménager ou transformer la ville et l'espace urbain. Pris dans ce sens, le mot urbanisme désigne une réalité très ancienne, que l'on appelle art urbain.

L'urbanisme moderne, en tant que discipline nouvelle, est un concept qui a évolué dans les esprits ; cette deuxième acception désigne une réalité spécifique : l'apparition, vers la fin du 19ème siècle, d'une discipline nouvelle qui se veut une science et une théorie de la ville, « se distinguant des arts urbains antérieurs par son caractère réflexif et critique, et par sa prétention scientifique ».

Tel est le sens originel du mot urbanisme.

Par extension le terme urbanisme est venu à englober une grande partie de ce qui touche à la ville : les travaux publics, la morphologie urbaine, le plan des villes, les pratiques sociales, les mentalités urbaines, la législation et le droit relatifs à la ville.

Le mot urbanisme dans son acception large, est souvent appliqué aux sociétés urbaines du passé. On parle couramment d'un urbanisme chinois, babylonien, grec, romain ou précolombien pour désigner les formes urbaines caractéristiques de ces diverses civilisations.

Au regard des réflexions précédemment développées tout au long du **sous-chapitre 1**, il n'est pas faux de penser que le territoire de la Grande-Kabylie porte encore aujourd'hui les traces de plusieurs types d'urbanisme caractéristiques des différentes civilisations qui se sont succédées en Afrique du Nord ces 25 derniers siècles.

Parmi les sites préhistoriques on peut citer Takdempt, près de l'embouchure de l'Oued Sébaou, où un gisement de l'époque acheulienne fut découvert. A l'Est de la ville côtière de Tizirt, près du marabout de Sidi-Khaled, au bord de la mer, un gisement préhistorique Aït Raoua, nécropole d'une dizaine de sépultures dolméniques ; dans le parc national d'Akfadou, des inscriptions paléolithiques ont été signalées ; dans la localité d'Azazga, existent des témoignages d'une occupation protohistorique (Tifrane, Iflissen, Ibizar, Aït Ighlil, etc...). A Ifigha, nous y trouvons des inscriptions berbères dans un abri naturel ; Tizirt et Azeffoun sont riches en témoignages de civilisations libyques.

Concernant les sites antiques, on peut rappeler ; le comptoir phénicien Dellys, les voies et communications, forts, basiliques et établissements romains, vestiges et bordjs turcs, bourgs, villages et casernes militaires de l'époque coloniale française.

La permanence de ces sites aménagés sur le territoire de la Grande-Kabylie et qui ont pu résister aux épreuves séculaires du temps, témoignent de l'implantation durable des différentes civilisations antérieures, lointaines ou récentes. Ces civilisations ont véhiculé jusqu'à nos jours des cultures urbaines, des conceptions architecturales et des méthodes de construction diverses, un esthétisme du bâti ou de l'écrit qui n'ont pas totalement disparu ; c'est tout cet extraordinaire héritage culturel et civilisationnel séculaire, qu'il s'agira de préserver dans les années à venir

Mais la réalité contemporaine nous enseigne aussi que, dans notre espace d'investigation, il n'existe toujours pas de cité berbère ou de ville typiquement kabyle. L'absence d'une cité caractéristique de l'art et de la culture kabyle se traduit sur le tissu urbain de la Grande-Kabylie par l'inexistence d'un urbanisme local original, puisque les villes de notre région à découvrir, se résument aujourd'hui, à une somme d'architectures urbaines importées de l'occident, réalité que nous tenterons de vérifier ultérieurement dans le cadre de la deuxième partie de notre thèse (**chapitre III, sous-chapitre 2**).

## **Organisation de l'habitat villageois traditionnel en Grande-Kabylie**

Dans le cadre du **sous-chapitre 2** de cette première partie, nous nous sommes efforcés d'analyser la répartition spatiale du peuplement et de l'habitat en Grande-Kabylie :

**Sur les massifs montagneux**, trois axes de réflexion ont été privilégiés :

Le premier visait l'étude de la distribution spatiale des tribus autochtones locales.

**Le second** était orienté vers l'analyse des différents types de groupement de l'habitat villageois que l'on pouvait rencontrer en zone de montagne.

**Le dernier** montrait comment l'organisation spatiale des établissements humains à vocation d'habitat (maison, village, tribu, confédération de tribus) se superposait à l'organisation sociale (famille, groupe de familles apparentées, ensemble de groupes de familles issus d'une même descendance), à un tel point que le degré de proximité résidentiel s'identifiait presque au degré de parenté familial.

En outre, il est important de préciser avec force que le modèle architectural qui nous est proposé à cette époque est endogène dans la mesure où il est le produit culturel et matériel des structures psychosociologiques des populations montagnardes locales. L'organisation de l'habitat ancien a recherché des réponses justes à la fonction complexe d'habiter ; elle a su offrir de bonnes conditions d'habitabilité malgré des difficultés certaines inhérentes d'une part, à la morphologie du relief d'une grande partie de la Grande Kabylie (montagneux et accidenté), et d'autre part, aux agressions étrangères qu'a subit l'Algérie près de vingt cinq siècles.

**En Basse-Kabylie**, l'analyse de la répartition spatiale du peuplement et de l'habitat nous a permis de mettre l'accent sur trois éléments essentiels de réflexion. L'étude d'Alain MAHE nous a éclairé sur les types et formes d'habitat existant en Grande-Kabylie en fonction des différentes zones géographiques (littoral, plaines, basses collines, vallées, montagnes, etc), d'après les recensements de 1848 et 1859, ainsi que l'influence de l'administration coloniale sur l'organisation des communes locales nouvellement créées de 1880 à 1900. L'étude de l'évolution des unités socio-politiques de la Basse-Kabylie en 1891, a été rendue possible grâce aux travaux de recherche de M. de PEYERIMHOFF et ceux de Paul PEILLON.

La création des villages et des fermes par le capital agraire colonial français.

Un aperçu sommaire des mutations territoriales et des transformations socio-économiques qui ont caractérisé les espaces de la Basse-Kabylie la première décennie qui a suivi la période de l'après indépendance.

**Le sous-chapitre 3 nous a permis de comprendre le mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale traditionnelle.** Celui-ci a montré qu'il s'articule autour de deux réflexions essentielles :

**La première** a été consacrée à **l'analyse de l'organisation sociale du travail dans l'espace montagnard.** Afin de bien cerner ce phénomène, nous avons jugé opportun de déterminer dans un premier temps l'unité économique et sociale (c'est-à-dire la famille) au sein de la forme de production qui caractérise les massifs montagneux de la Grande Kabylie. **En second lieu, nous avons procédé à l'analyse de l'activité économique au sein de ce même espace.** Dans ce contexte, nous avons pu montrer que la famille en tant que cellule économique et sociale de base peut réunir les conditions qui lui assurent sa propre reproduction. En effet, les instruments de travail issus de l'artisanat local sont destinés à l'activité agricole. Par ailleurs, l'essentiel de la production est consommée directement par les producteurs eux-mêmes. Le lien étroit existant entre l'artisanat rural et l'agriculture montre que l'évolution des techniques est très lente au sein d'une économie domestique, d'auto-subsistance.

L'autonomie économique de la famille est réelle tant que la production a lieu au sein des massifs montagneux. Mais l'incapacité de cette économie domestique à produire du blé localement et des produits nécessitant des techniques plus poussées incitent les montagnards kabyles à aller fréquenter les souks des plaines locales mais aussi les marchés des centres urbains environnants. Les échanges économiques qui s'opèrent entre producteurs des montagnes avec ceux des plaines ou des villes témoignent du déplacement de certains membres des familles kabyles vers d'autres espaces économiques susceptibles de leur offrir les produits indispensables à la reproduction de l'économie domestique. Nous avons en outre montré comment s'opérait le processus de formation d'une main-d'œuvre libre et par conséquent l'émigration d'une partie de la population active des massifs montagneux à la recherche d'un travail soit en ville, soit dans les plaines.

Ainsi, pendant l'occupation turque, le déplacement des hommes au sein de notre zone d'étude s'opérait, soit des massifs montagneux de Grande Kabylie vers les souks ruraux des plaines locales, ou encore vers les marchés des centres urbains voisins pour les raisons que nous avons déjà évoquées. A ces deux formes de migration traditionnelle, va venir s'ajouter une troisième lors de la colonisation française. Il s'agit de l'émigration de la force de travail montagnarde kabyle vers les industries métropolitaines. Les salaires procurés par la main-d'œuvre kabyle travaillant en métropole ont pour finalité l'aide financière des familles demeurées au village.

**A la veille de l'indépendance, l'espace local de la Grande-Kabylie est fondé sur la coexistence de deux économies :**

**L'une vivrière, d'auto-subsistance, qui repose sur l'exploitation de propriétés terriennes de petites dimensions :** c'est celle que l'on rencontre au sein de **l'espace montagnard** territorialement dominant, mais économiquement pauvre. Cet espace (chaîne côtière nord et massif central ancien) est recouvert d'un chapelet de villages kabyles se succédant d'une crête à une autre et concentrant une grande partie de la population autochtone.

**L'autre, moderne, de type colonial, contrôlant les grosses propriétés foncières sur les plaines agricoles fertiles (mais globalement limitées en superficie) :** elles sont prépondérantes sur les zones côtières (Dellys), **le long de la vallée du Sébaou** (Bordj-Ménaiel, Naciria, Tadmait, Drâa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Oued-Aïssi, Freha, Azazga), ainsi qu'en haute altitude (Bouira, Boghni, Ouadhias et Drâa-El-Mizan).

Un fait essentiel, parce que nouveau, est à noter : c'est l'apparition d'un embryon de tissu urbain européen précisément à Tizi-Ouzou, engendrant des activités nouvelles générées à partir de l'extension du secteur tertiaire (développement du commerce et de l'administration coloniale).

L'important ici est de retenir que les structures territoriales de la Grande Kabylie enseignant la dominance de l'économie moderne coloniale (implantée sur les plaines agricoles riches) sur l'économie traditionnelle locale (caractéristique des villages de montagne).

Les autorités publiques de l'Algérie indépendante, sauront-elles résoudre la contradiction entre les deux sous-ensembles spatiaux locaux : plaines riches, montagnes pauvres ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans le cadre de la deuxième partie de notre travail.

## CONCLUSION À LA PREMIÈRE PARTIE

La première partie de notre travail de recherche intitulée « **Organisation de l'espace** » nous a permis, tout au long de nos investigations et observations, de mettre en évidence :

**Les données géographiques, humaines et écologiques** qui caractérisent **l'espace naturel** de la wilaya de Tizi-Ouzou (**Chapitre I**).

Il ressort des investigations menées sur le terrain, que notre zone d'étude recèle l'existence d'un écosystème très riche mais vulnérable. D'où la nécessité de préserver l'équilibre de la faune et la flore locales par la mise en œuvre impérative d'un cadre institutionnel (réglementaire et législatif) coercitif et juridique dissuasif.

D'autre part, les pouvoirs publics devront se pencher sur les opportunités multiples d'investissement existant dans le secteur du tourisme balnéaire (côtier) et de montagne. Tout comme les zones forestières locales devraient faire l'objet d'aménagement d'espaces récréatifs et de détente en plein air à l'image de ceux déjà opérationnels dans les pays à forte destination touristique.

Le mode de **structuration du territoire** de la Grande Kabylie à travers **différentes séquences historiques (Chapitre II)**. Dans le cadre du chapitre relatif à **l'espace hérité**, trois niveaux de réflexion ont été retenus :

- Une tentative de reconstitution de l'organisation de l'espace bâti et de l'art urbain à partir de l'apport et de l'influence des civilisations anciennes ou récentes proches du bassin méditerranéen, qui ont fortement marqué le paysage de la Grande Kabylie, retenue comme champ d'observation et d'investigation (**sous-chapitre 1**).

- L'organisation spatiale de l'habitat villageois traditionnel en Grande Kabylie repose historiquement sur l'essaimage d'un chapelet de près de 2000 villages kabyles visibles aujourd'hui sur les crêtes des massifs montagneux, mais aussi, et plus récemment, sur une répartition territoriale du peuplement et de l'habitat en Basse-Kabylie, héritée de la période turque puis pendant la colonisation française, pour des raisons à la fois historiques et stratégiques largement évoquées : la vallée du Sébaou, lieu de conquêtes et de convoitises (**sous-chapitre 2**).

- L'analyse du mode de fonctionnement et de reproduction économique de la société locale traditionnelle (**sous-chapitre 3**) nous a permis de découvrir comment est socialement organisé le travail dans l'espace montagnard, mais aussi de comprendre l'ampleur des processus (mouvements) migratoires qui ont longtemps marqué cette région à fort taux de chômage.

Démographiquement surchargée, elle reste caractérisée par le sous-emploi, la paupérisation et l'exode rural.

A la veille de l'indépendance, les structures territoriales de la Grande Kabylie sont fortement contrastées ; Elles s'identifient aux plaines agricoles riches valorisées par le capital agraire colonial sur la vallée du Sébaou, contrairement aux petites exploitations à faible rendement (productivité limitée de la terre) qui caractérisent l'économie vivrière, d'auto-subsistance, au sein de l'espace montagnard, territorialement dominant mais économiquement pauvre.

Les décennies qui suivront la période de l'indépendance de l'Algérie, nous diront si les disparités spatiales et les inégalités sociales qui en ont découlé iront en s'amenuisant ou au contraire en s'accroissant ?

**Deuxième partie**

**Led développement local**

## Introduction : Quelques références théoriques sur la notion du développement local

La notion du développement local nécessite le rappel de quelques définitions reconnues qui méritent que l'on s'y attarde momentanément:

**Xavier GREFFE**, le définit comme suit :

« Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies »

La définition suivante, nous la devons à **C. GUIGOU**, qui fait remarquer que :

« Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économiques »

Enfin, **Pierre MERLIN** et **Françoise CHOAY**, dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, définissent « le développement local comme étant « un processus de diffusion, à l'échelon local, des effets de la croissance, des innovations et des acquis culturels, accompagnés d'une transformation, à partir des potentialités locales, des structures économiques, sociales et culturelles (on parle parfois aussi d'auto développement) »

Tout en s'inscrivant dans le prolongement de la première partie, cette seconde analyse les transformations territoriales caractéristiques de l'espace économique de la Wilaya de Tizi-Ouzou (ex-Grande-Kabylie) entre 1962 et 2007.

C'est en nous fondant sur l'articulation entre les chapitres III et IV que nous allons tenter d'apporter un éclairage supplémentaire pour **comprendre la nature du développement local** qui a caractérisé notre zone d'étude, retenue comme champ d'observation et d'investigation.

Deux périodes seront nécessairement distinguées :

**1966 – 1990** : L'ère de l'économie dirigée, dominée par la planification centralisée, où l'Etat a été le principal promoteur des actions de développement local en multipliant les projets d'investissements destinés à satisfaire des besoins sociaux sans cesse croissants.

**1990 – 2007** : Contrairement à la précédente, le début de cette période est marqué par une chute brutale du prix du baril de pétrole sur le marché mondial des produits énergétiques (8\$ dollars seulement en 1993) entraînant une baisse inquiétante des moyens de paiements internationaux en dollars, et donc des réserves de changes. L'aggravation de la crise de l'endettement extérieur de l'Algérie va avoir des implications négatives sur l'équilibre de l'économie et de la société dans leur ensemble

Pour y remédier, les experts du FMI recommandent aux autorités publiques l'application d'un programme d'ajustement structurel (1994 - 1998) destiné à rétablir les équilibres macro-économiques et macro-financiers. Pour y parvenir, les pouvoirs publics doivent engager des réformes structurelles et organisationnelles profondes concernant plusieurs secteurs de l'activité économique : libéralisation du commerce extérieur sous l'égide de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), privatisation du secteur industriel public, modernisation du secteur financier et bancaire qui devra nécessairement s'aligner sur des normes internationales d'efficacité et de compétitivité etc... L'Algérie en transition vers l'économie de marché apprend progressivement à être régulée par les lois de la compétitivité, rentabilité et de l'efficacité en vigueur dans les pays capitalistes à économie libérale.

Les retombées sociales de l'application du programme d'ajustement structurel sur le développement local seront négatives puisque les mesures impopulaires qui s'en suivront induiront des licenciements massifs au sein de l'appareil productif industriel local (EPL, entreprises publiques nationales), tout comme les budgets des collectivités locales seront sévèrement affectés.

Les grands projets publics qui devaient relancer le développement local connaîtront inévitablement un processus de ralentissement dans la réalisation des ouvrages (plus de 10 ans en moyenne) !

Dans ces conditions, la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'instar d'autres Wilayas du pays, sera confrontée à la problématique du financement des grands investissements publics relatifs à des secteurs divers (aménagement du barrage de Taksebt, infrastructures routières et ferroviaires, pôles technologiques universitaires, infrastructures portuaires d'Azzefoun et de Tigzirt, ...).

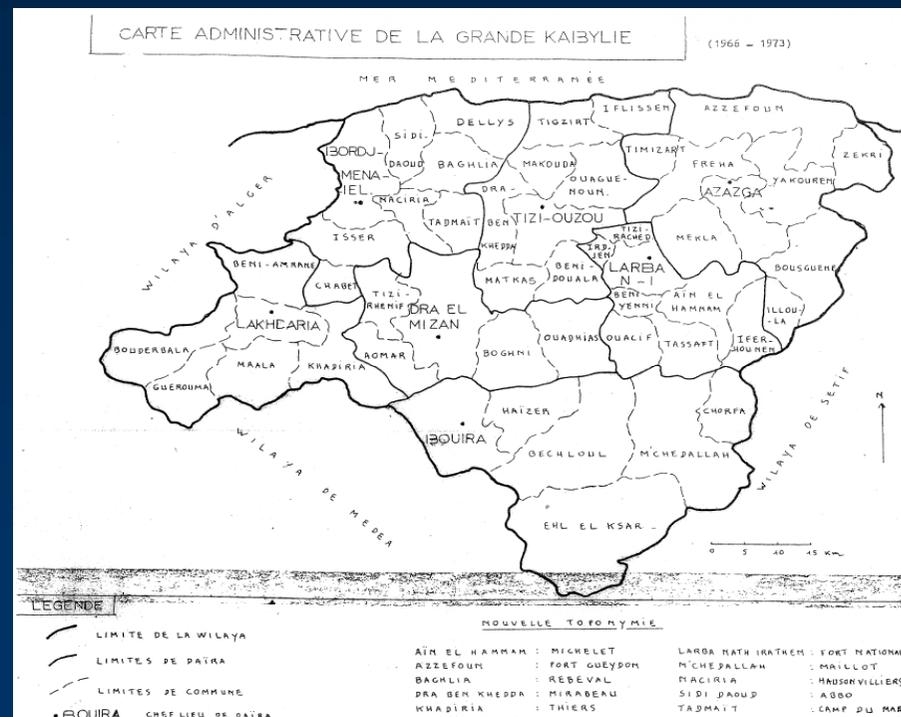
Dans ce nouveau contexte de crise financière, induisant une baisse inévitable de la croissance économique locale, le chômage s'accroîtra de manière substantielle entraînant inéluctablement le développement des activités informelles, la paupérisation, les migrations et les fléaux sociaux.

Dans **le chapitre III**, intitulé **l'espace administré**, il s'agira d'explorer les voies et les moyens mis en œuvre par la politique de localisation des investissements publics à la lumière :

De l'impact de la politique nationale de développement sur l'organisation territoriale de la Wilaya de Tizi-Ouzou (**sous-chapitre 1**).

Des mutations spatiales associées à la croissance urbaine entre 1966 et 2006 (**sous-chapitre 2**).

Du processus de reproduction des hiérarchies spatiales héritées du système colonial (**sous-chapitre 3**).



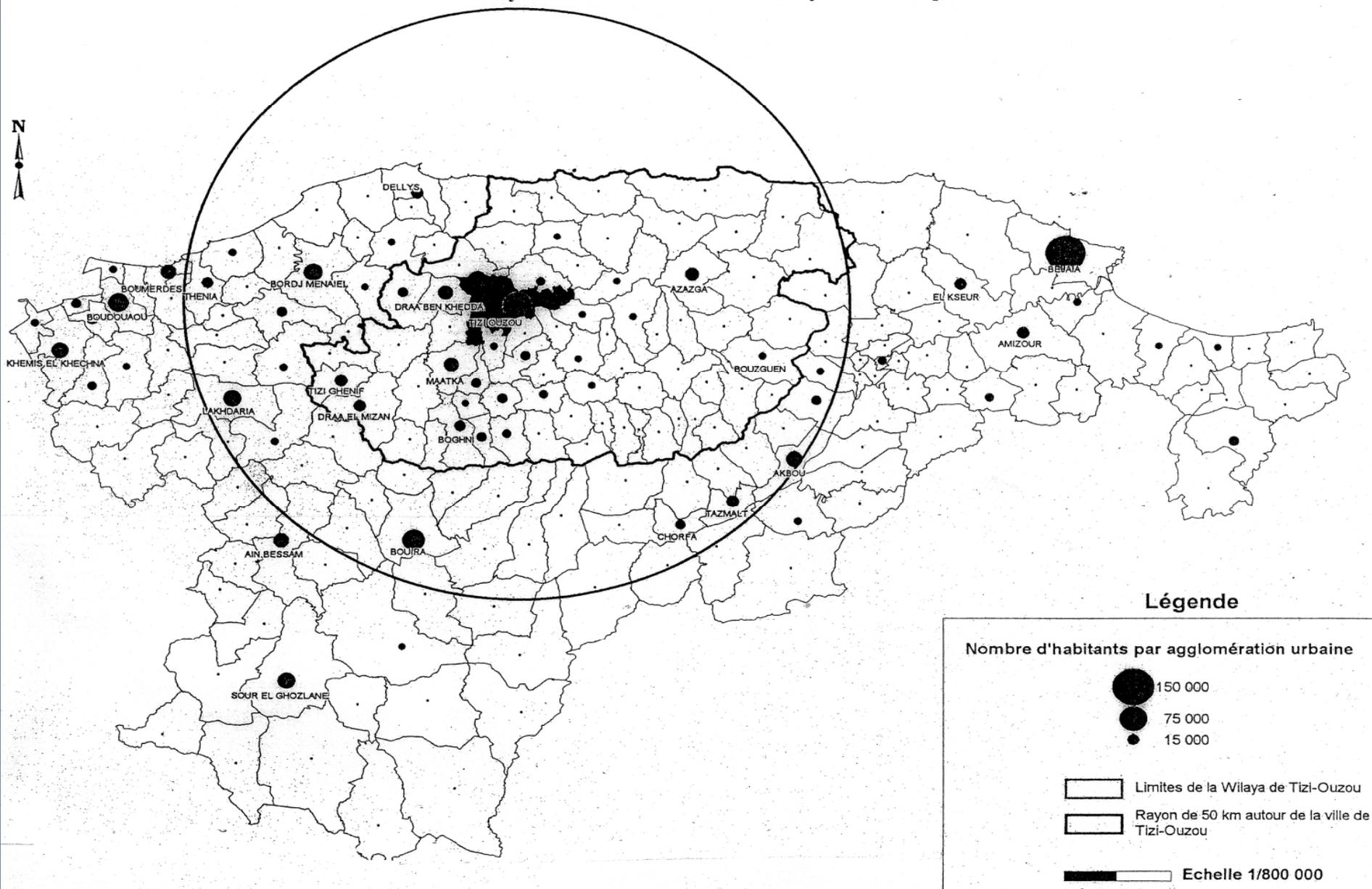


# Evolution des agglomérations urbaines de la Wilaya de Tizi-Ouzou : 1966 – 1977 – 1987 – 1998 – 2006

Agglomération (Rang)	Type d'agglomération (typologie)			Fonctions			Population communale des APC				Pop urbaine APC (1998)	Pop urbaine APC (2004)	Pop urbaine APC (2006)
	1966	1977	1987	1966	1977	1987	1966	1977	1987	1998			
** Tizi-Ouzou : 37	Ville	Urbaine	Urbaine	WCL W	WCL W	WCL W	26.023	44.416	61.163	117259	72556	95.499	99.724
Drâa Ben Khedda 122 urbaine depuis 1977	R	U	U	CCLC	DCLD	DCLD	5.902	12.310	19862	28376	25209	30.747	32.287
Azazga : 169 urbaine depuis 1977	Semi rurale	Semi urbaine	Semi urbaine	DCLD	DCLD	DCLD	6.836	8.116	13.249	30911	21549	24.704	25.553
* Boghni : 182 agglomération urbaine 1977	Semi rurale	Semi urbaine	Semi urbaine	CCLC	CCLC	DCLD	4.715	6.751	12.155	31983	15649	26.359	27.440
Assi-Youcef	-	-	Semi urbaine	A.S	A.S	Cne.	8.748	10.974	11.175	14411	13997	16.288	17.046
Béni-Douala : 204	-	-	Semi urbaine	Cne.	Cne.	Cne.	3.053	3.885	10.456	21891	12166	12.923	13.213
Drâa El Mizan : 217	SR		SU	DCLD	DCLD	DCLD	4.505	6.210	9.632	37628	17506	19.975	20.811
Tadmaït	-	-	SU	CCLC	CCLC	CCLC	5.246	6.245	9.388	21547	12249	13.906	14.370
Souk El Tenine	-	-	SU	A.S	A.S	C	2.170	2.957	8.608	13914	14197	15.787	16.433
Aït Bouadou : 262	-	-	SU	A.S	A.S	C	1.842	5.666	8.105	13834	11695	12.652	13.025
Ouadhias : 264	-	-	SU	C	C	C	2.928	4.864	8.084	17286	10083	11.654	12.047
Mâatkas : 274	-	-	SU	HCL	C	C	3.290	5.246	7.941	31188	25115	29.030	30.215
Djamâa N'Saridj (Mekda) : 335	-	-	SU	A.S	A.S	A.S	4.540	5.312	6.583	26315	7248	8.117	12.861
Mechtrass : 338	-	-	SU	A.S	A.S	C	3.128	4.124	6.517	11075	8091	7.774	7.952
Béni-Yenni	-	-	SUP	C	C	C	5.020	5.227	5.947	6813	6828	6821	6.823
Ouguenoun : 382	-	-	SUP	C	C	C	1.906	2.393	5.431	15645	6332	7.332	7594
* Larbâa Nath Irathen : 384 agglomération urbaine 1977	SR	SU	SU	D	D	D	3.058	4.826	5.403	29773	77135	77.360	77.438
* Aïn El Hammam : 41 agglomération urbaine 1977	R	SUP	SUP	C	D	D	998	3.149	4.063	20118	49905	5.000	4.900
* Tizirt : 431 agglomération urbaine 1977	R	SUP	SUP	C	C	D	1.201	1.585	3.089	10414	4351	4.950	4.837
Azzefoun : 438	-	-	NCA	C	C	D	1.132	1.767	2.555	16096	4279	5.600	4.785
Pop communale totale des 20 APC							96.241	146.023	279.406	516.477			
dont la population urbaine							26.023	87.363	219.406	301.140	301.140	438.687	449.154

**Source : Les collections statistiques n°4. Armature urbaine. 1987. ONS. 3ème Trimestre 1988 Alger. Les chiffres des trois dernières colonnes sont actualisés grâce aux statistiques du dernier recensement national (RGPH de 1998) et celles de la DPAT (wilaya de Tizi-Ouzou), annuaires statistiques 2004 et 2006**

Carte N° 12: Armature urbaine de la Wilaya de Tizi-Ouzou et des wilayate limitrophes<sup>1</sup>.



## Tableau N°20: Evolution des taux d'urbanisation-ruralisation de la wilaya de Tizi-Ouzou (1966 - 1977 - 1987 - 1998 et 2006).

Années de recensement	1966	1977	1987	1998	2004	2006
Population totale de la wilaya de Tizi-Ouzou dont	523.632	827.080	936.948	1.108.708	1.229,718	1.269.912
Population urbaine	41.891	123.207	219.406	301.140	438.687	474.138
<b>Taux d'urbanisation</b>	<b>8%</b>	<b>15%</b>	<b>23,4%</b>	<b>27,16%</b>	<b>36%</b>	<b>37,34%</b>
Population rurale	481.741	703.873	717.542	807.568	791.031	795.774
<b>Taux de ruralisation</b>	<b>92%</b>	<b>85%</b>	<b>76,5%</b>	<b>72,83%</b>	<b>64%</b>	<b>62,66 %</b>

La lecture attentive de ce tableau appelle les observations suivantes

- Un accroissement très net de la population aussi bien dans les zones urbaines que rurales.
- Un taux d'urbanisation en nette croissance, 8% en 1966, 15% en 1977, 23,4% en 1987 et 27,16% en 1998, 36% en 2004 et 37,34% en 2006 soit une augmentation de près de 30% entre 1966 et 2006 (en l'espace 04 décennies).
- Inversement, un taux de ruralisation en régression, 92% en 1966, 85% en 1977, 76,5% en 1987 et 72,83% en 1998, 64% en 2004 et 62,66% en 2006 soit une diminution de 30% entre 1966 et 2006 (en l'espace de 04 décennies).
- Entre 1966 et 2006, la population urbaine passe de 41.891 habitants à 474.138 habitants, c'est-à-dire qu'elle est multipliée par 11.

Quant à la population rurale, durant la même période, elle passe de 481.741 habitants à 795.774 habitants soit à peine 1,65 fois plus.

**Le chapitre IV**, intitulé **l'espace en crise**, pose le problème du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans un contexte économique et financier international particulièrement difficile. De 1990 jusqu'à l'avènement du troisième millénaire nous analyserons successivement :

Les retombées de l'ajustement structurel sur le développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 1994 et 1998 (**sous-chapitre 1**).

La problématique de la gestion du foncier à un double niveau spatial : national et local (**sous-chapitre 2**).

Les entraves majeures à la poursuite des objectifs de développement au niveau local à la lumière des graves événements qui ont affecté la wilaya de Tizi-Ouzou entre 1998 – 2003 (crise politique et sociale traversée par la région depuis 1998 : émeutes, contestations, grèves générales, révolte des aarchs et recrudescence du climat d'insécurité, rareté des capitaux et fuite des investisseurs) (**sous-chapitre 3**).



## Conclusion à la deuxième partie

**La deuxième partie** de notre travail de recherche intitulé « **le développement local** » nous a permis, grâce à nos investigations et observations de mettre en exergue :

**1.** La politique de localisation des investissements publics et ses incidences sur l'organisation territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou (**Chapitre III : l'espace administré**) ; dans cette perspective de réflexion, trois directions ont été privilégiées :

L'impact de la politique de développement sur l'organisation spatiale de la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de la planification étatique centralisée (1966 - 1990) a constitué l'essentiel du **sous-chapitre 1**. Les modes d'organisation, de gestion, de régulation et d'accumulation du capital par la planification socialiste ont montré leurs limites.

Les pouvoirs publics admettant dans un premier temps la nécessité de recouvrir au secteur privé afin d'élargir les capacités productives nationales et locales.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous assistons à l'émergence et l'essaimage d'un tissu industriel (entreprises nationales, EPL,...) grâce à une politique de localisation des investissements soutenus par l'Etat. Les dynamiques territoriales générées à partir des initiatives industrielles privées restent timides et limitées.

2. La deuxième mutation territoriale importante qui mérite d'être citée est liée à la dynamique spatiale induite par la croissance urbaine dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant ces quatre dernières décennies (1966 – 2007) ; quatre processus majeurs ont été mis en évidence (**sous-chapitre 2**) :

- Les différentes étapes caractéristiques de l'extension des structures urbaines à Tizi-Ouzou.
- Les spécificités de la « métropole régionale » Tizi-Ouzou.
- Les conséquences urbaines liées à la forte attractivité.
- La prépondérance de la ville de Tizi-Ouzou dans le reste du réseau urbain local et régional.

3. Le processus de reproduction des hiérarchies spatiales héritées du système colonial (**sous-chapitre 3**) a été mis en exergue à partir de l'analyse de trois processus majeurs :

- L'importance des déséquilibres territoriaux au niveau intra-wilaya.
- Des disparités sociales prononcées et
- La rupture du système écologique local.

Des incidences regrettables sur les performances du secteur agricole, des retombées négatives des phénomènes de l'urbanisation et de l'industrialisation de la wilaya de Tizi-Ouzou sur l'équilibre du système écologique local, très riche et diversifié (maritime, forestier, montagnard et agricole) mais d'une grande vulnérabilité.

**Le chapitre suivant (IV)**, intitulé **l'espace en crise**, pose la problématique du développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1990 – 2007), dans un contexte international, économique et financier difficile et contraignant (chute brutale du cours des hydrocarbures sur le marché mondial des biens énergétiques induisant une rareté des moyens de paiement internationaux en \$ US et donc une crise d'endettement extérieure sans précédent, affectant les équilibres de l'économie nationale algérienne dominée par la mondialisation des économies et la globalisation financière).

Dans un premier temps (**sous-chapitre 1**), nous avons centré notre intérêt sur les retombées de l'application du **programme d'ajustement structurel** sur le développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre **1994 et 1998**.

L'application de ce programme a eu, pour conséquence, la réduction de manière drastique des budgets des collectivités locales (chute brutale du prix des hydrocarbures sur le marché mondial des biens énergétiques) ; la dissolution ou fermeture des EPL (Entreprises Publiques Locales) financièrement non rentables avec mise au chômage de milliers de travailleurs, tout comme ont été laissés en survie les entreprises publiques nationales confrontées à d'énormes difficultés technologiques, commerciales et financières.

En second lieu, (**sous-chapitre 2**) notre préoccupation majeure était de cerner la **problématique de la gestion du foncier à un double niveau, national et local**, car considérée aujourd'hui comme étant un élément stratégique dans la politique de promotion de l'investissement.

Concernant plus particulièrement le cas du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, quatre axes d'investigation ont été privilégiés :

a. Organisation du foncier urbain et gestion de l'urbanisme (le cas de la commune de Tizi-Ouzou et de sa périphérie immédiate, à partir d'une approche historique puis en nous fondant sur une démarche centrée sur la détermination des valeurs foncières en milieu urbain ; dans un deuxième temps, à partir d'une approche statistique, nous avons montré l'évolution de la répartition des lotissements existants par commune et par daïra associée à l'urbanisme de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2003 et en 2004).

b. Organisation et répartition de la propriété foncière agricole de 1962 à nos jours sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

c. La nature des problèmes qui se posent au foncier industriel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

d. Le foncier destiné aux zones d'expansion touristiques (ZET).

Le **3ème sous-chapitre** a été consacré à une analyse économique des obstacles majeurs susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Quatre préalables majeurs ont été retenus dans la perspective de surmonter ces obstacles :

- La nécessité d'un débat sur la centralisation / décentralisation au sujet des collectivités territoriales locales.
- La question de l'utilisation efficace et optimale des ressources managériales.
- La problématique de l'utilisation rationnelle des ressources financières mobilisées.
- La nécessité de dépasser la crise de productivité et d'efficacité du système productif local, crise qui s'explique par la mise en place de systèmes de formation et de qualification inadaptés aux exigences dictées par la compétitivité internationale mais aussi de l'absence de traditions locales d'innovation et l'inexistence d'activités industrielles innovantes.

Concernant la problématique de l'urbanisation en Algérie et dans le reste du monde (particulièrement aux Etats-Unis et en France), il est utile de rappeler quatre faits majeurs ayant marqué l'évolution et les principales tendances de la croissance urbaine lors de ces deux dernières décennies ; ces faits peuvent être illustrés à partir :

**1** – d'une répartition géographique et spatiale inégale de la population urbaine sur le territoire national algérien, urbanisation qui s'est malheureusement réalisé dans des conditions généralement désastreuses

**2** – Les modèles urbains Américains et Français restent les références internationales en matière de politique de la ville

**3** – la première loi-cadre d'orientation de la ville dans l'histoire du pays a tardé à voir le jour et qui consacre l'avènement d'une nouvelle politique de gestion urbaine (il s'agit d'un texte législatif de 26 articles répartis sur 6 chapitres et diffusé en février 2006). La nouveauté de cette loi réside dans les dispositions récentes à mettre en place pour concevoir une nouvelle approche qui permette d'anticiper les erreurs d'appréciation commises par le passé.

**4** – les villes moteur de la croissance économique : lieux de concentration des technologies avancées et de foisonnement des réseaux modernes de l'information et de la communication dans un contexte international économique mondialisé et financier globalisé.

La densité élevée de population (foyer de relations et d'interdépendances humaines), la proximité géographique entre les différents acteurs socio-économiques permettent aux grandes métropoles de se doter de multiples avantages que requiert l'économie contemporaine. Elles sont des points de convergence de tous les réseaux, matériels et immatériels (autoroutes, gares, aéroports, mais aussi télécommunications, réseaux d'interrelations et de connexions entre les personnes), qui font de la ville un point focal de la société de l'information qui se dessine à grande vitesse.

Cette remontée du fait urbain correspond au nouveau paradigme techno-économique, marqué par une prédominance croissante des fonctions « intelligentes » : formation, recherche, traitement de l'information, logistique, etc. Or, la production et la coordination de ces nouvelles matières premières s'opèrent au cœur des villes, qui deviennent ainsi une composante majeure de la nouvelle organisation de la production.

Dans les circonstances d'aujourd'hui, **les entreprises recherchent les «territoires riches»; riches de compétences diversifiées**, aux rapports intenses entre les acteurs et où se développe une dynamique endogène suffisante pour attirer des acteurs exogènes.

La mondialisation, faut-il le rappeler, s'est exprimé d'abord dans le domaine économique avec le rôle accru des grandes firmes multinationales. La pré-éminence du secteur privé dans ce mouvement a infléchi et affaibli le rôle des États dans l'orientation et le contrôle du développement économique national et international.

Corollaire de cette évolution, la concurrence pour attirer les investissements et les capitaux privés s'est beaucoup accentuée. Dans cette **compétition, les villes jouent souvent un rôle-clé**. C'est par rapport à elles, aux avantages et au cadre de vie qu'elles offrent, **que sont prises les décisions de localisation des investissements**, qui seront déterminantes pour le devenir économique du pays tout entier.

**Les gestionnaires des villes** sont ainsi conduits à **bâtir des stratégies de développement local** qui intègrent le marketing et les principes modernes du management administratif, bancaire et celui des entreprises pour attirer l'investissement privé. Les municipalités qui ne seront pas capables de s'intégrer dans cet univers de compétition seront exclues du réseau mondial des villes.

**La troisième et dernière partie** de notre travail de recherche pose la question centrale de savoir dans quelle mesure il serait possible de **préserver les écosystèmes locaux naturels (maritimes, agricoles, montagnards et forestiers)** riches et diversifiés mais vulnérables qui caractérisent le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou et intégrer cette préoccupation écologique majeure dans le cadre de la **problématique environnementale du développement durable** ; c'est ce que nous nous proposons d'examiner dans **les chapitres suivants V et VI** qui vont structurer **la troisième et dernière partie** de notre thèse intitulée : **« La question de l'intégration de la dimension environnementale dans le développement local et la structuration de l'espace de la Grande Kabylie »**.

# Troisième partie

**La question de l'intégration  
de la dimension  
environnementale dans le  
développement local et la  
structuration de l'espace de  
la Grande-Kabylie**

# Introduction de la troisième partie

La deuxième partie de notre thèse consacrée à la problématique économique et spatiale du développement local nous a permis d'élucider et de montrer l'impact de la politique nationale de développement sur l'organisation spatiale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Valorisées par le capital agraire et commercial colonial, les plaines agricoles de la vallée du Sébaou deviendront après l'indépendance le lieu principal de la croissance économique de la région fondée sur la dynamique spatiale nouvelle ville / industrie, laissant les montagnes et les zones côtières dans une situation de sous-équipement assez inquiétante. Comme nous l'avons précédemment montré (**chapitre III, sous-chapitre 3**), la croissance urbaine résultant des choix contenus dans la stratégie algérienne de développement a été génératrice d'inégalités sociales importantes (primauté de l'économique sur le social) mais aussi, de déséquilibres territoriaux assez prononcés (dominance de l'urbain sur le rural) aux niveaux national et local.

Le mode d'organisation territorial impulsé par les pouvoirs publics a induit une dynamique spatiale nouvelle fondée sur la relation ville / industrie privilégiant ainsi les activités tertiaires- urbaines et accessoirement celles associées aux activités secondaires- industrielles au détriment des emplois du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, et forêt...).

Le recul inquiétant des performances du secteur agricole local (rendements limités des productions céréalières et laitières, crise multiforme de l'agriculture de montagne : oléiculture, arboriculture fruitière, apiculture,...), accentué du fait de la réduction notable des superficies des terres à vocation agricole sous l'effet d'une urbanisation effrénée et envahissante (voir notamment notre **chapitre V, sous- chapitre 2, section 4**), justifie aisément le choix de notre troisième problématique essentiellement centrée sur des préoccupations d'ordre environnementales.

Le développement local caractéristique de la wilaya de Tizi-Ouzou fondé sur la dynamique spatiale ville / industrie a induit, ces quatre dernières décennies, une extension spectaculaire des agglomérations urbaines et l'implantation d'un tissu industriel sur des sites faciles d'accès (les plaines agricoles fertiles localisées le long de la vallée du Sébaou : Tadmait, Draâ-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Oued-Aïssi, Tamda, Fréha, Azazga).

Les processus d'urbanisation et d'industrialisation caractéristiques de la wilaya de Tizi-Ouzou ont généré la multiplication d'une série de facteurs négatifs risquant de mettre en péril l'équilibre des structures territoriales et sociales mais aussi de menacer celui du système écologique local dans son ensemble.

Parmi ces facteurs pervers, nous retiendrons :

- une gestion municipale irrationnelle et anarchique en matière de récupération des ordures ménagères.
- une pollution atmosphérique accentuée (dans les grands centres urbains) par un parc automobile en croissance exponentielle.
- les rejets des implantations industrielles locales.
- les déchets solides urbains accumulés par les infrastructures publiques, sanitaires .....
- les eaux usées stagnantes et évacuées à ciel ouvert à proximité des stations balnéaires.
- un patrimoine forestier local sans cesse menacé par des incendies et une crise sécuritaire bien loin d'avoir trouver une issue favorable ou un dénouement salutaire.

**Enfin la problématique de cette troisième partie s'articulera autour de la question de l'intégration de la dimension environnementale à travers la politique de développement local et la structuration de l'espace de la Grande-Kabylie sur une longue période historique, et ce à travers :**

- la dotation naturelle et écologique de l'espace kabyle.
- la dotation, par conséquent, infrastructurelle en vue de promouvoir l'espace montagnard et l'activité artisanale et touristique.
- la pertinence de l'activité touristique dans la définition d'une politique de développement local pour une région qui ne dispose pas de ressources minières.
- au vu de cette richesse naturelle, infrastructurelle et de la pertinence de l'activité touristique, l'environnement s'en trouve soit dégradé : décharges sauvages, pollutions en tous genres, rejets industriels, nuisances générées par le vieillissement du parc automobile, etc... soit protégé par une réglementation, une taxation, le civisme ou des actions de marketing territorial.

Nous tenterons de montrer dans les chapitres qui suivront si la dimension environnementale est prise ou non en considération dans la politique de développement local d'une part et d'autre part d'analyser les implications ou les effets induits sur l'espace de la Grande-Kabylie?

C'est dans cette perspective de réflexion que nous avons conçu et élaboré l'articulation et le contenu des deux derniers chapitres de notre thèse; ainsi le **chapitre V** sera consacré à la problématique de la protection de l'environnement naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Quant **au chapitre VI**, notre vision sera fondée sur une approche économique et écologique "prospectiviste" avec le souci d'intégrer nécessairement les écosystèmes naturels locaux (maritimes, montagnards, agricoles et forestiers) sensibles ou vulnérables dans la problématique environnementale du développement durable.

# CHAPITRE V : PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

## Introduction du chapitre V

**Le chapitre V** pose la question de savoir dans quelle mesure il serait possible de sauvegarder l'environnement naturel de la wilaya de Tizi-Ouzou connu pour la richesse et la diversité de ses écosystèmes (faune et flore maritimes, agricoles, montagnardes et forestières), et avec quels moyens ?

Pour tenter de répondre à cette problématique fondamentale, notre démarche sera guidée par quatre pistes d'investigations qui nous permettront de progresser dans les directions suivantes :

Dans **le sous-chapitre 1**, nous mettrons l'accent sur **la nécessité d'une approche économique de l'environnement** en procédant d'abord à une brève rétrospective historique des politiques de l'environnement (**section 1**).

Dans un deuxième temps, nous définirons **le développement durable** en nous basant sur plusieurs formulations (**section 2**). En troisième lieu, nous présenterons **les outils de l'économie de l'environnement** comme instruments se situant à la croisée des théories économiques (**section 3**). Enfin nous terminerons ce sous-chapitre en rappelant que **l'économie de l'environnement repose largement sur une approche néo-classique de l'économie**, au sein de laquelle la notion d'efficacité économique tient un rôle central (**section 4: éléments de micro-économie et d'économie publique**).

**Le Sous chapitre 2**, pose la problématique centrale de la protection de l'environnement naturel dans la wilaya de Tizi-ouzou. Après avoir rappelé les obstacles et les contraintes multiples auxquelles nous avons été confrontés et ayant limité nos investigations empiriques, nous avons procédé à une identification des ressources touristiques locales à partir d'un diagnostic et de la localisation géographique de cette activité **(section 1)**.

L'offre de produits touristiques de la Grande-Kabylie pourra être appréciée à partir d'un essai d'évaluation empirique des potentialités locales **(section 2)**. Dans un troisième temps, il s'agira d'évaluer les potentialités économiques naturelles (agricoles, hydriques, halieutiques et forestières) **(section 3)**. Enfin, la dernière section (4) sera consacrée à l'analyse des dommages causés à l'environnement naturel local par les processus d'urbanisation- industrialisation, les incendies des bassins forestiers et la crise sécuritaire ayant gravement affecté la wilaya de Tizi-ouzou cette dernière décennie.

**Le sous-chapitre 3** sera consacré à la nécessité de renforcer le dispositif juridique et réglementaire, tout comme le recours aux instruments économiques et financiers pour réguler l'usage de l'environnement s'avérera indispensable. Dans cette perspective de réflexion, nous présenterons successivement :

- les instruments réglementaires **(section 1)**.
- les instruments économiques et financiers **(section 2)**.
- les problèmes restant à résoudre **(section 3)**.

# Conclusion du chapitre V

Ce cinquième chapitre consacré à **la problématique de la protection de l'environnement naturel dans la wilaya de Tizi-ouzou (Ex , Grande-Kabylie)**, nous a permis :

- de mettre l'accent sur **la nécessité d'une approche économique de l'environnement (Sous-chapitre 1)**
- de poser la question centrale de la préservation de notre système écologique local **(Sous chapitre 2)**
- d'insister sur le caractère impératif visant à renforcer le dispositif juridique et réglementaire et de recourir aux instruments économiques et financiers pour réguler l'usage de l'environnement **(Sous-chapitre 3)**.

**Le chapitre suivant**, intitulé : «**la projection de l'espace dans le futur** » a pour préoccupation majeure la nécessité d'intégrer les zones locales écologiquement sensibles (ou vulnérables), essentiellement les espaces côtiers, montagnards, agricoles et forestiers dans **la problématique environnementale du développement durable**.

C'est surtout dans cette **logique prospectiviste** socio-économique, écologique et environnementale que nous avons conçu, élaboré et rédigé le contenu du dernier **chapitre, VI**, de notre thèse.

# CHAPITRE VI : LA PROJECTION DE L'ESPACE DANS LE FUTUR : LA NECESSITE D'INTEGRER LES ZONES ECOLOGIQUEMENT SENSIBLES (OU VULNERABLES) LOCALES DANS LA PROBLEMATIQUE ENVIRONNEMENTALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

## Introduction au chapitre VI

**Le chapitre VI** intitulé « **la projection de l'espace dans le futur** » est centré sur la nécessité d'intégrer les zones écologiquement sensibles (ou vulnérables) locales dans la problématique environnementale du développement durable.

Cette préoccupation majeure est dictée par un certain nombre de considérations et contraintes ayant déjà fait l'objet de plusieurs débats à l'échelle internationale (protocole de Kyoto, gaz à effet de serre, déforestation, désertification ....). C'est dans cette perspective de réflexion que nous avons conçu et élaboré le contenu du **premier sous-chapitre** axé sur le fait que la préservation des ressources naturelles constitue une problématique environnementale mondiale dépassant le cadre spatial d'une région ou d'un pays .

Dans le **deuxième sous-chapitre**, nous nous efforcerons de mettre en évidence les stratégies spatiales et économiques locales qui devront nécessairement prendre en compte la contrainte environnementale. Celles-ci pourraient éventuellement s'articuler autour de :

l'aménagement du littoral et sa protection (**section 1**);

la promotion de l'espace montagnard, la restauration des sols et bassins forestiers, la réhabilitation de l'artisanat traditionnel local et la préservation des ressources hydriques (**section 2**);

**-Les autres stratégies spatiales du futur (section 3) devraient s'inscrire dans une logique environnementale multiforme visant à freiner la croissance urbaine dans la perspective de préserver les terres à vocation agricole, maîtriser les flux migratoires (des campagnes vers les villes), valoriser et protéger les espaces naturels à vocation touristique, délocaliser les activités industrielles polluantes ....**

Enfin dans le **dernier sous-chapitre** de notre thèse nous focaliserons notre intérêt sur la nécessité de poser la problématique de la mobilisation des ressources financières, de l'utilisation efficace et optimale des capacités managériales techniques et scientifiques ainsi que la mise en œuvre impérative d'un dispositif institutionnel décentralisé, juridique et réglementaire de l'environnement, indispensable à la protection des espaces écologiques locaux vulnérables.

# Conclusion du chapitre VI

Le dernier chapitre intitulé « **la projection de l'espace dans le futur** » a été centré sur la nécessité d'intégrer les zones écologiquement sensibles (ou vulnérables) locales dans la problématique environnementale du développement durable.

Cette préoccupation majeure a été dictée par un certain nombre de problèmes écologiques et contraintes naturelles ayant déjà fait l'objet de plusieurs débats à l'échelle internationale (protocole de Kyoto, gaz à effet de serre, déforestation, désertification ...). C'est dans cette perspective de réflexion que nous avons conçu et élaboré le contenu du **premier sous-chapitre** axé sur le fait que **la préservation des ressources naturelles constitue une problématique environnementale mondiale dépassant le cadre spatial d'une région ou d'un pays.**

Dans le **deuxième sous-chapitre** nous nous sommes efforcés de mettre en évidence **les stratégies spatiales et économiques locales susceptibles de prendre nécessairement en considération la contrainte environnementale**. Celles-ci devraient notamment privilégier :

- l'aménagement du littoral et sa protection (**section 1**)
- la promotion de l'espace montagnard, la restauration des sols et bassins forestiers, la réhabilitation des métiers traditionnels (artisanat local) et la préservation des ressources hydriques (**section 2**).

Les autres stratégies spatiales du futur (**section 3**) s'inscriront dans une logique environnementale multiforme visant à freiner la croissance urbaine dans le souci de préserver les plaines fertiles à vocation agricole, maîtriser les flux migratoires (des campagnes vers les villes), valoriser et protéger les espaces naturels et écologiques à vocation touristique, délocaliser les activités industrielles polluantes, encourager les initiatives locales susceptibles de favoriser l'implantation d'unités spécialisées dans la récupération et le recyclage des déchets ....

Enfin, dans **le dernier sous-chapitre** de notre thèse, notre intérêt a été focalisé sur la nécessité de poser la problématique de la mobilisation des ressources financières (**section 1**), de l'utilisation efficace et optimale des capacités managériales techniques et scientifiques (formation, recherche, développement) (**section 2**), ainsi que la mise en œuvre impérative d'un dispositif institutionnel décentralisé, juridique et réglementaire, de l'environnement indispensables à la protection des espaces écologiques locaux vulnérables (**section 3**) et adaptés aux contraintes naturelles et écologiques spécifiques de la wilaya de Tizi-ouzou .

# **Conclusion de la troisième partie : vers un développement local caractéristique des spécificités géo-écologiques et des potentialités économiques de la Grande-Kabylie?**

**La troisième et dernière partie de notre thèse consacrée à « la question de l'intégration de la dimension environnementale dans le développement local et la structuration de l'espace de la Grande Kabylie » nous a permis :**

- 1- de poser la problématique de la protection de l'environnement naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou (chapitre V).** Pour tenter d'apporter certains éléments de réponses, trois pistes essentielles de réflexion ont guidé notre démarche qui a été principalement articulée à partir des sous –chapitres suivants :
  - la nécessité d'une approche économique de l'environnement a constitué la substance théorique du **premier sous-chapitre.**

Dans le suivant (**sous chapitre 2**) il a été question d'identifier les écosystèmes naturels locaux, riches et diversifiés, terrestres et maritimes de notre zone d'étude (retenue comme champ expérimental d'observation et d'investigation) en attirant l'attention sur le fait qu'ils restaient vulnérables en raison des multiples agressions extérieures que subissait l'environnement naturel (exemple : urbanisation des plaines fertiles de la vallée du Sébaou ,incendies des bassins forestiers, pollution atmosphérique (au centre des agglomérations urbaines) générée par un parc automobile en croissance exponentielle ....).

Quant au **dernier sous-chapitre**, il répond à une préoccupation majeure : celui de combler un vide institutionnel juridique et législatif, d'où la nécessité de s'appuyer sur un dispositif réglementaire (lois importantes pour combattre les pollutions multiples dans le cadre du développement durable) et le recours aux instruments économiques et financiers pour réguler l'usage de l'environnement.

Enfin parmi les problèmes importants restant à résoudre nous avons cité :

- la détermination d'un taux efficace des taxes.
- la formation impérative d'économistes de l'environnement.
- la levée d'obstacles institutionnels etc.....

2- d'évoquer la « **projection de notre espace géonomique dans le futur** » en focalisant notre intérêt sur la nécessité d'intégrer les zones écologiquement sensibles (ou vulnérables) locales dans la problématique environnementale du développement durable (**chapitre VI**).

Dans cette perspective de réflexion, trois directions ont été fondamentalement privilégiées :

la prise de conscience de la nécessité et de l'urgence de préserver les ressources naturelles constitue une problématique environnementale mondiale dépassant le cadre d'une région ou d'un pays. (**sous-chapitre 1**).

la mise en œuvre de stratégies spatiales et économiques intégrant ou associant la variable environnementale devrait conduire à une programmation des actions de développement qui prennent nécessairement en considération la contrainte environnementale dans le but d'éviter de porter préjudice aux écosystèmes naturels locaux (maritimes, agricoles, montagnards et forestier) particulièrement vulnérables (**sous-chapitre 2**).

la nécessité de mobiliser des ressources financières, des capacités managériales techniques et scientifiques (économistes de l'environnement) et la mise en œuvre d'un dispositif institutionnel local décentralisé adapté aux contraintes imposées par un environnement naturel riche et diversifié seront indispensables à la préservation- restauration des espaces écologiques de la wilaya de Tizi-ouzou (ex-Grande-Kabylie) connus pour leur vulnérabilité. **(sous-chapitre 3).**

**La problématique qui reste posée est celle de savoir dans quelle mesure il serait possible de concilier ou rendre compatible, politique de développement socio-économique et politique de l'environnement au niveau local ?**

**A cette problématique de fond, nous avons apporté certains éléments de réponse en nous fondant sur trois exemples d'écosystèmes naturels précis :**

- Le cas des bassins forestiers locaux.**
- Les terres fertiles à vocation agricole.**
- La mise en valeur des zones d'expansion touristiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1998-2008).**

# 1- Pour une adaptation de la politique forestière.

L'espace forestier de la wilaya de Tizi-Ouzou doit constituer un pôle important dans la valorisation des ressources naturelles renouvelables, la contribution à la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Aussi, il est utile de rappeler l'importance de la forêt dans les régions menacées par l'érosion des sols et la dégradation des ressources naturelles. Comme il faut relever l'intérêt de consolider et de renforcer le rôle de la forêt au plan socio-économique, comme source d'emplois, de revenus et de protection sociale.

La croissance démographique, le chômage, la paupérisation de la population en zones sous équipées et la dégradation des terres cultivables ne peuvent qu'accentuer la pression sur l'espace forestier. C'est pourquoi, une adaptation de la politique forestière locale et nationale est nécessaire pour prendre en charge, dans le cadre d'un système de gestion économique intégré des espaces naturels :

La prévention de la dégradation des ressources naturelles ;

La sauvegarde de l'environnement et des écosystèmes ;

Les besoins fondamentaux de la population ;

La lutte contre la misère sociale et la pauvreté.

De vastes programmes de préservation et de valorisation des ressources naturelles sont devenus indispensables ; ces programmes devront faire participer davantage les opérateurs économiques et les populations concernées en intégrant la gestion et la protection des forêts dans une politique d'aménagement du territoire.

## 2 - La nécessité de préserver les terres fertiles à vocation agricole et le besoin d'une politique nationale de sécurité alimentaire dans un environnement international des plus incertains et aux perspectives de plus en plus hypothétiques.

Une contribution du **Professeur Hamid AÏT-AMARA**, spécialiste des questions agricoles rappelle quelques réalités qui nous aident à prendre conscience et à mesurer la gravité de notre **dépendance alimentaire** (vis-à-vis de l'étranger) qui a depuis 1970 (l'ère de la révolution agraire) amplifié au rythme de notre croissance démographique.

Les données chiffrées présentées par le Professeur soulignent **l'indigence des politiques agricoles** menées jusqu'à présent dans notre pays. De même qu'elle met en exergue l'absence de vision de nos gouvernants notamment ceux relatifs aux **enjeux agricoles** et les **risques** encourus si nous persistons à sous-estimer la **question alimentaire**.

La facture alimentaire s'alourdit de plus en plus ; elle était de 1 milliard de \$us dans les années 1970, 2 milliards de \$us dans les années 1980, 2,5 milliards de \$us dans les années 1990, de 3 milliards de \$us en 2001, et de 3,6 milliards de \$us en 2007.

Cette facture alimentaire est intégralement payée par nos ressources financières générées à partir de nos exportations en gaz et pétrole (ressources naturelles épuisables ou non renouvelables) dont le niveau dépend étroitement des besoins exprimés sur le marché mondial des biens énergétiques.

Cette facture alimentaire risque d'être encore plus lourde à l'avenir puisque, si l'on en croît les spécialistes, **l'agriculture mondiale commence déjà à faire face à trois objectifs concurrents :**

- 1- Assurer l'alimentation.
- 2- Produire des carburants.
- 3- Préserver la biodiversité

Pour nourrir 9 milliards de personnes en 2050, il faudra doubler la production agricole mondiale mais la montée des biocarburants va se traduire par une « compétition pour la terre entre cultures alimentaires et cultures énergétiques. La rareté de l'énergie risque de créer une rareté alimentaire ». (Michel Griffou Le monde 3 avril 2007).

Et les prévisionnistes précisent que les grandes firmes pétrolières vont se lancer dans une course à la terre (au foncier agricole) pour créer ex-nihilo des plantations qui produisent les biocarburants.

Enfin, et comme pour assombrir encore plus le tableau pour les pays africains, le changement climatique à plus long terme, se traduira pour le continent notamment, par de plus longues périodes de sécheresse. Comme on peut le voir, pour notre pays, l'enjeu agroalimentaire est considérable et les défis à relever sont autrement plus sérieux que ceux visés par le PNDRA !

### **3 - Problématique de la mise en valeur des zones d'expansion touristiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou : (1998 - 2008).**

Le développement du secteur du tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou demeure aléatoire. En dépit des atouts existants, tous les indices laissent penser que la relance réelle de l'industrie touristique dans cette wilaya prendra du temps, en raison:

**a- Des lenteurs énormes constatées dans la réalisation des études techniques des ZET.**

**b- Des entraves multiples dues à la contrainte foncière**

**c- Aucune ZET n'est aménagée malgré l'existence d'un potentiel appréciable d'investissements**

**Merci pour  
Votre Attention**